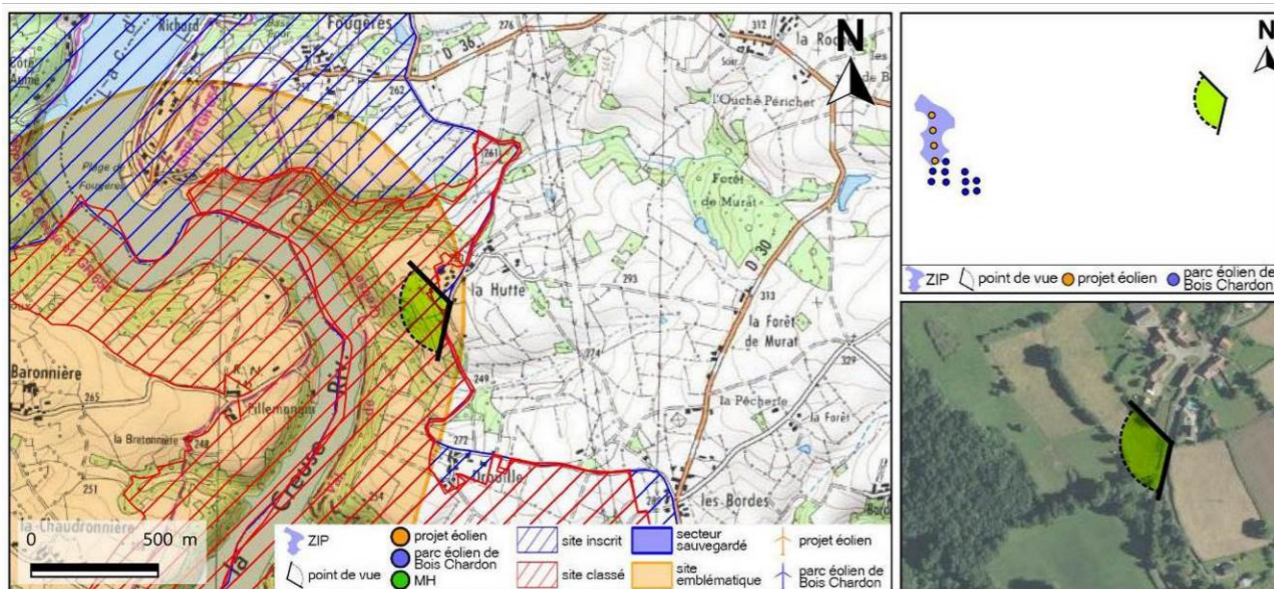




(109) Depuis le site classé Gorges de la Creuse à Saint Plantaire et au sein du site emblématique de la Vallée de la Creuse et affluents



Angle du point de vue : 122° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 11705 m

← Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible



Panoramique



Vue équiangulaire

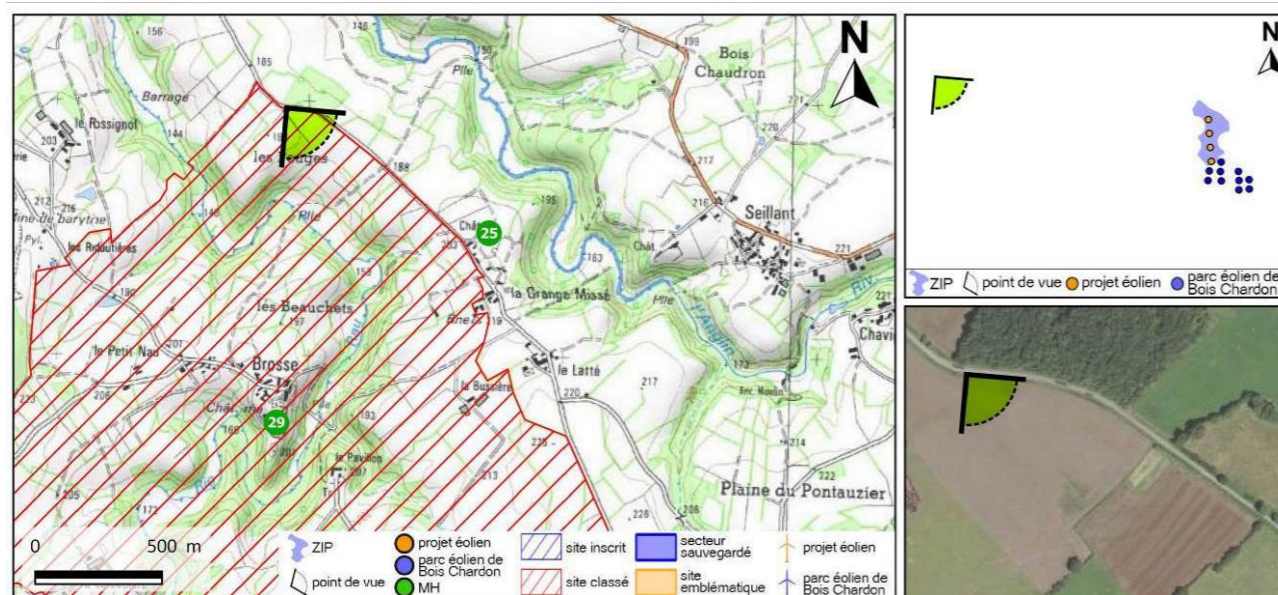


Une ouverture visuelle en direction du site d'étude a été détectée à la sortie du hameau La Hutte, qui surplombe la Creuse. Les pales de deux éoliennes dépassent la ligne de l'horizon mais l'impact est insignifiant.





### (110) Depuis le site classé Butte, hameau, château de Brosse et leurs abords à Chaillac en périphérie nord



Angle du point de vue : 91° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 12060 m

← Eolienne du projet masquée   ← Eolienne du projet visible



Vue équiangulaire

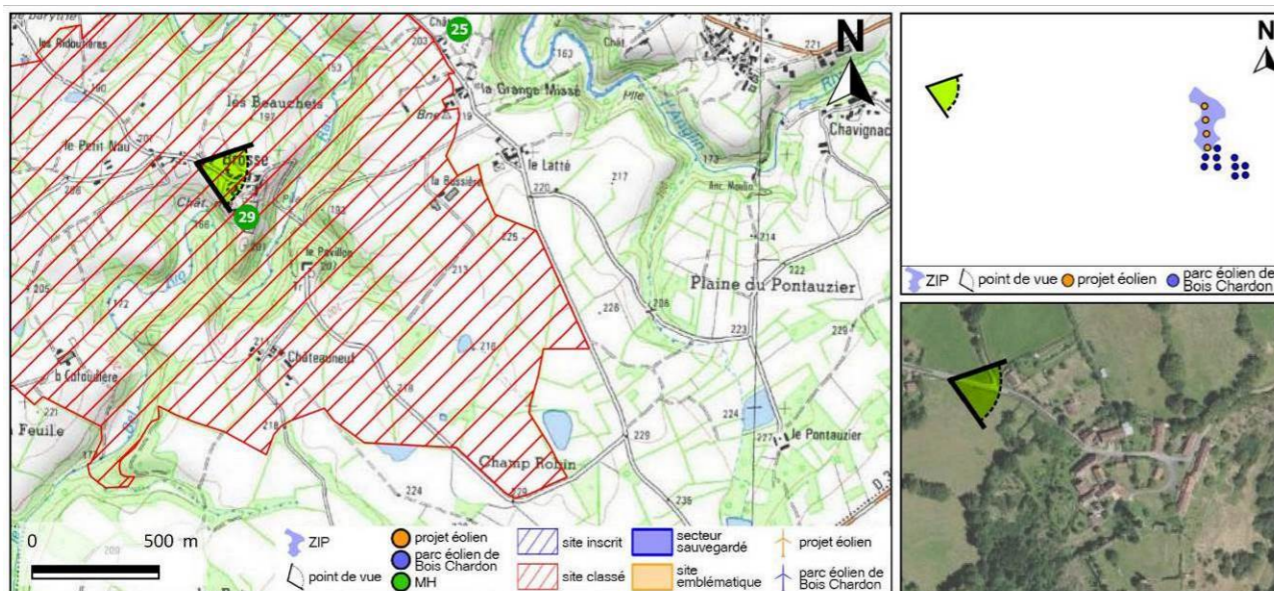


Les éoliennes sont forcées au premier plan afin d'être facilement localisables mais elles ne seront pas visibles dans le paysage et l'impact du parc de Mouhet sera nul.





(111) Depuis le site classé Butte, hameau, château de Brosse et leurs abords à Chaillac, au niveau du hameau de Brosse



Eolienne du projet masquée    
 Eolienne du projet visible

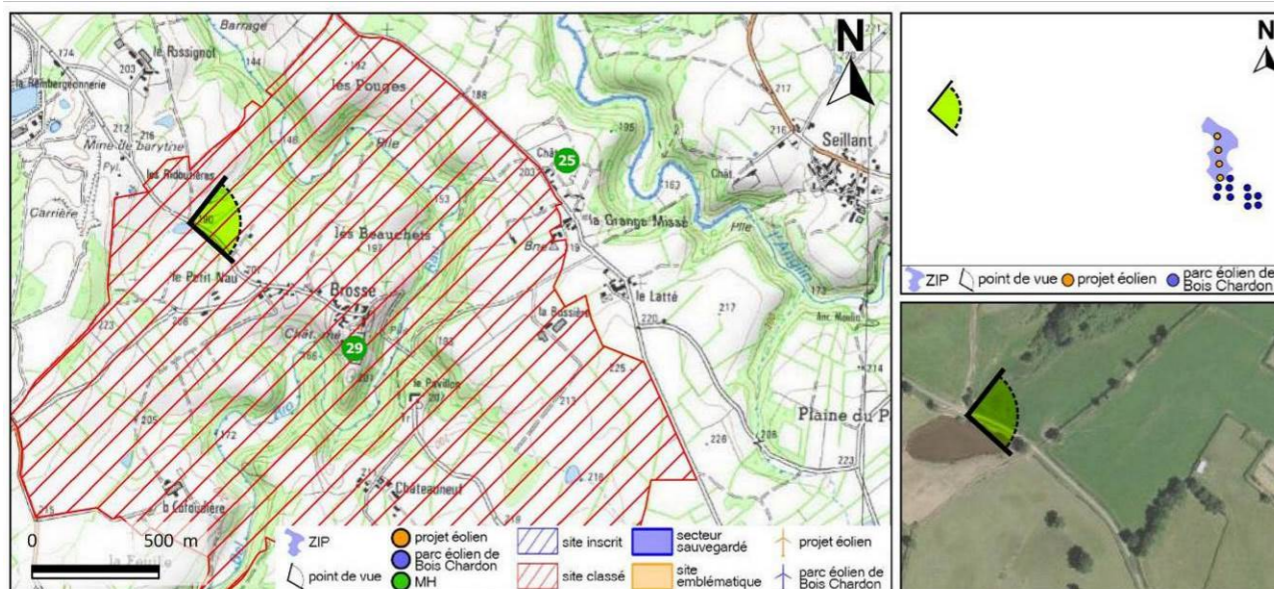


Les éoliennes sont forcées au premier plan afin d'être facilement localisables mais elles ne seront pas visibles dans le paysage et l'impact du parc de Mouhet sera nul.





(112) Depuis le site classé Butte, hameau, château de Brosse et leurs abords à Chaillac, en périphérie ouest



Angle du point de vue : 94° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 12655 m

← Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible



Panoramique



Vue équiangulaire

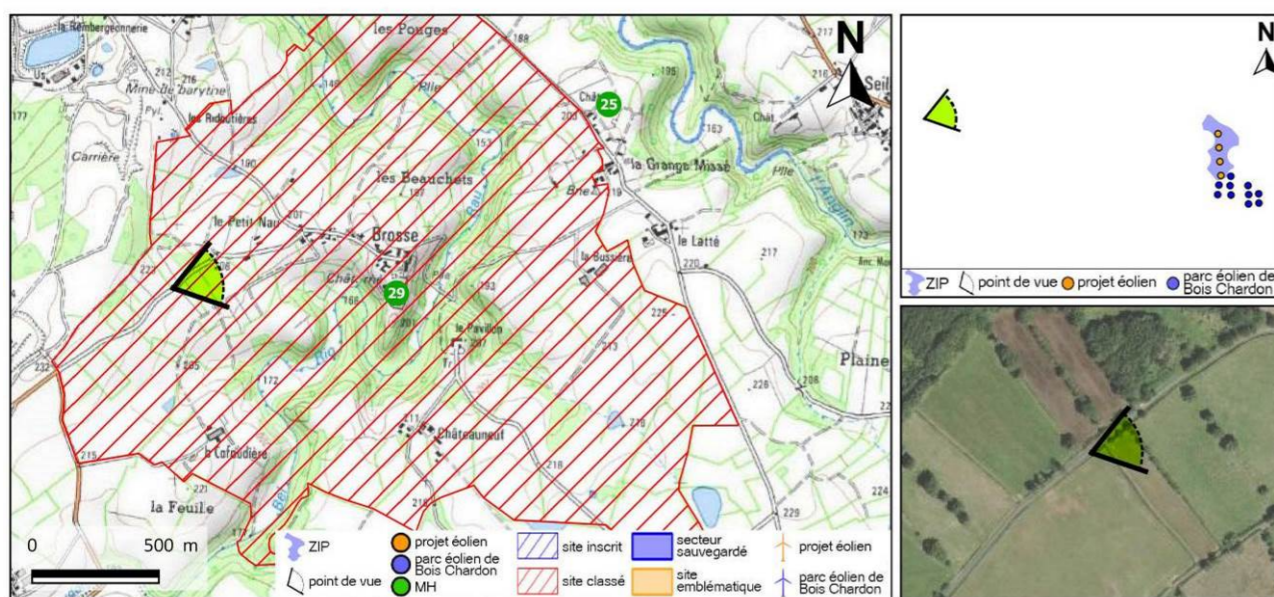


Les éoliennes sont forcées au premier plan afin d'être facilement localisables mais elles ne seront pas visibles dans le paysage et l'impact du parc de Mouhet sera nul.



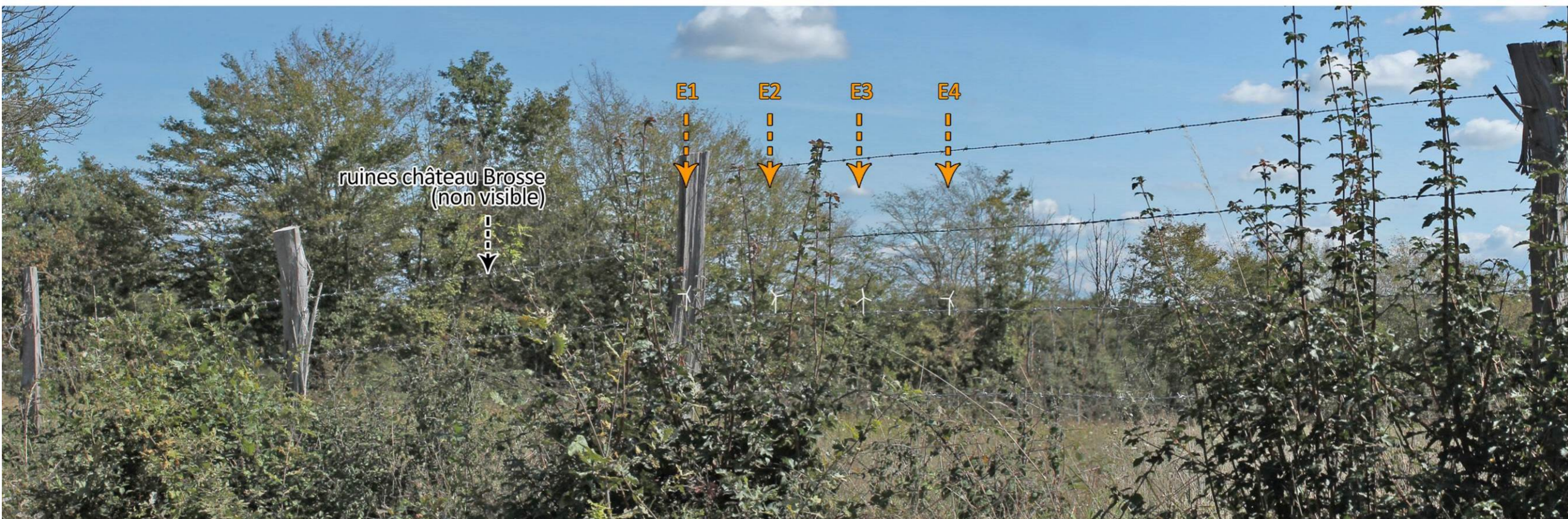


(113) Depuis le site classé Butte, hameau, château de Brosse et leurs abords à Chaillac, en périphérie ouest, en périphérie



Angle du point de vue : 70° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 12855 m

← Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible

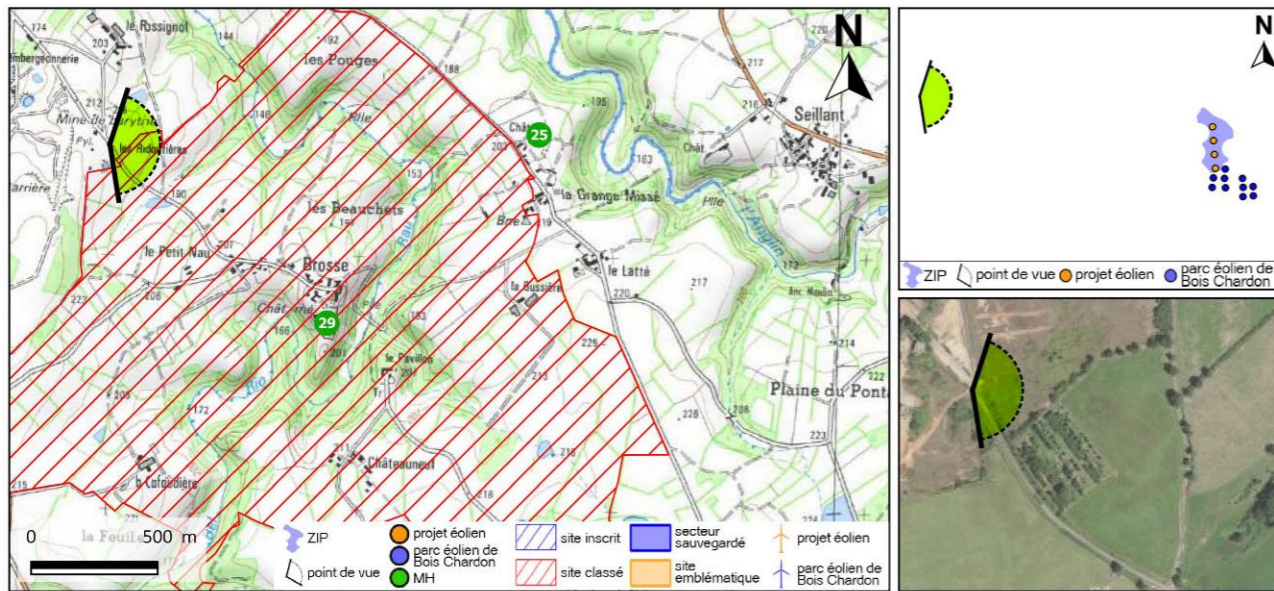


Les éoliennes sont forcées au premier plan afin d'être facilement localisables mais elles ne seront pas visibles dans le paysage et l'impact du parc de Mouhet sera nul.



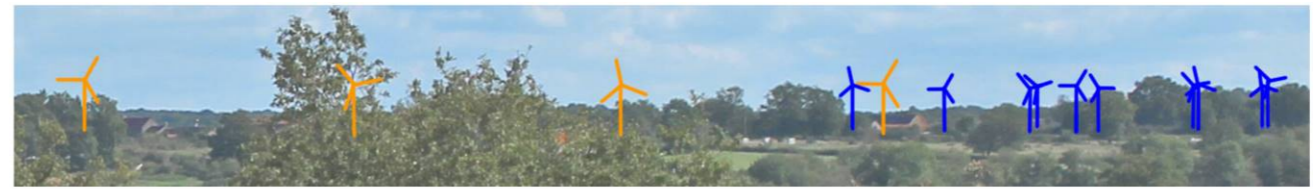


### (114) Depuis le site classé Butte, hameau, château de Brosse et leurs abords à Chaillac en périphérie nord-ouest



Angle du point de vue : 153° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 12885 m

← - - - Eolienne du projet masquée   ← - - - Eolienne du projet visible



Panoramique



Vue équiangulaire

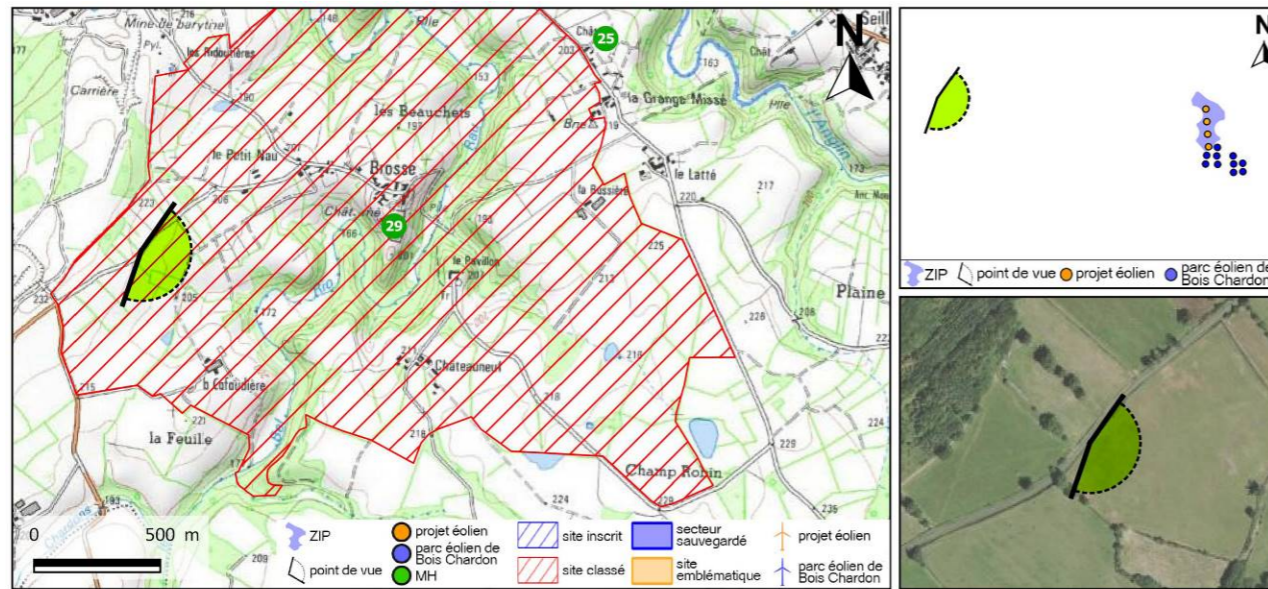


La voie d'accès au hameau et au château de la Brosse à Chaillac offre un large panorama. Le présent projet se joint au parc éolien de Bois Chardon. Il dépasse la ligne d'horizon et sera visible dans le lointain où il faut partie des éléments de paysage de l'arrière-plan de ce large panorama. L'impact est insignifiant.





(115) Depuis le site classé Butte, hameau, château de Brosse et leurs abords à Chaillac, à l'ouest



Angle du point de vue : 164° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 12965 m

← Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible



Vue équiangulaire

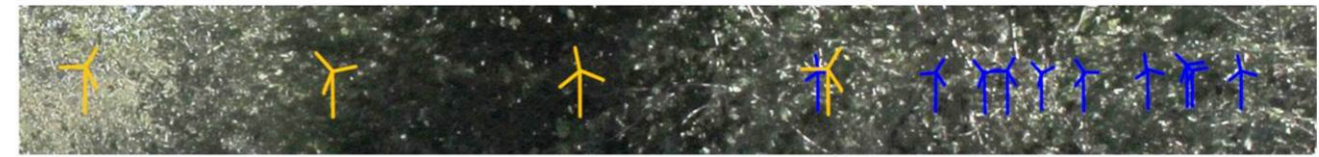
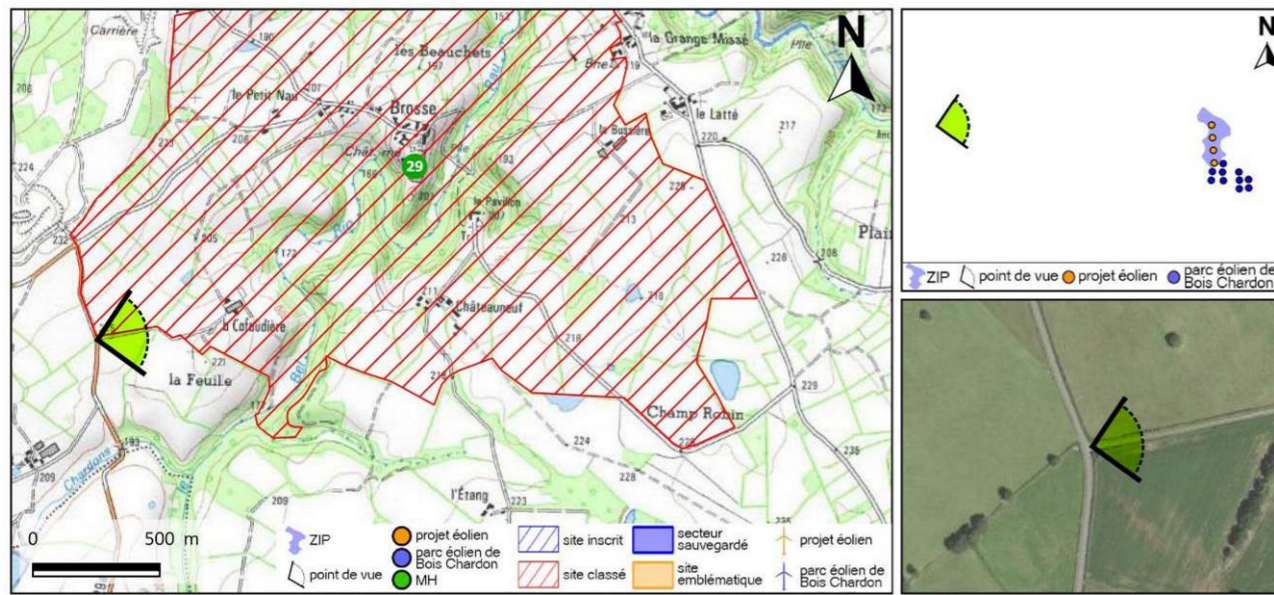


Les éoliennes en projet modifient la perception du paysage du site classé depuis ce point de vue en ce sens qu'elles apportent au paysage des éléments nouveaux facilement identifiables. Etant dans la continuité de l'impact généré par le parc de Bois Chardon, les éoliennes en projet auront un impact supplémentaire faible sur le site classé.





(116) Depuis le site classé Butte, hameau, château de Brosse et leurs abords à Chaillac, en périphérie sud-ouest



Angle du point de vue : 92° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 13205 m  
 ← Eolienne du projet masquée   ← Eolienne du projet visible

Vue équiangulaire

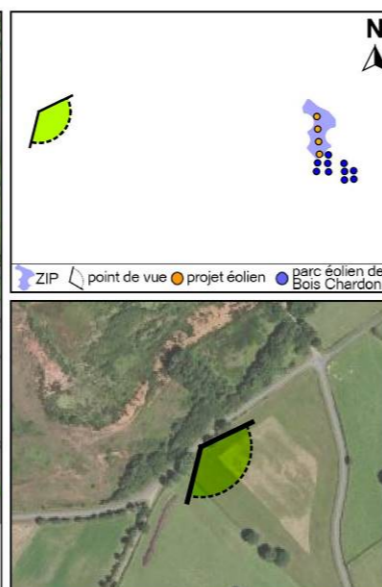
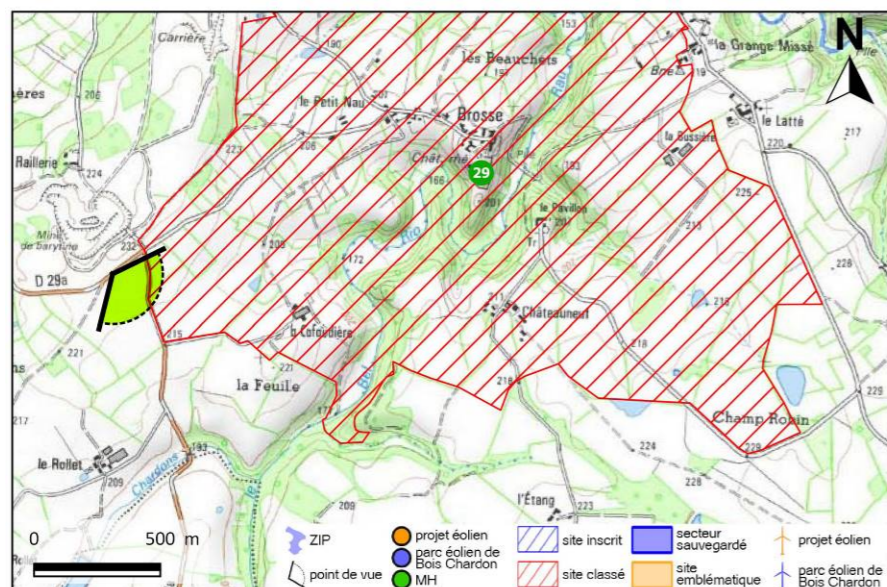


Les éoliennes sont forcées au premier plan afin d'être facilement localisables mais elles ne seront pas visibles dans le paysage et l'impact du parc de Mouhet sera nul.





(117) Depuis le site classé Butte, hameau, château de Brosse et leurs abords à Chaillac, en périphérie sud-ouest sur la route départementale D29a



Panoramique



Vue équiangulaire

Angle du point de vue : 130° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 13420 m

↖ Eolienne du projet masquée    ↘ Eolienne du projet visible

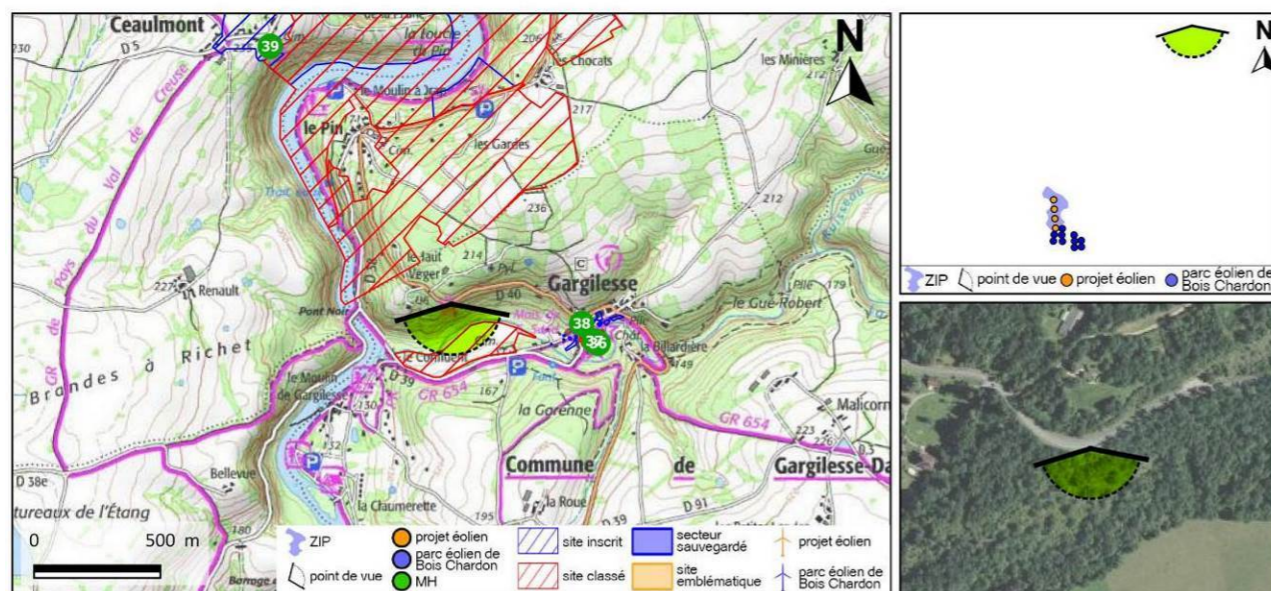


Les éoliennes en projet apparaissent ponctuellement dans le paysage depuis les abords du site classé. Par la présence des autres parcs éoliens, le parc en projet ajoute un impact supplémentaire faible.





(118) Depuis le site les abords du site Le pré l'Abbé à Gargilles Dampierre, sur la route principale RD40



Angle du point de vue : 152° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 14305 m

← Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible



M.H. Gargilles Dampierre

Panoramique



Vue équiangulaire

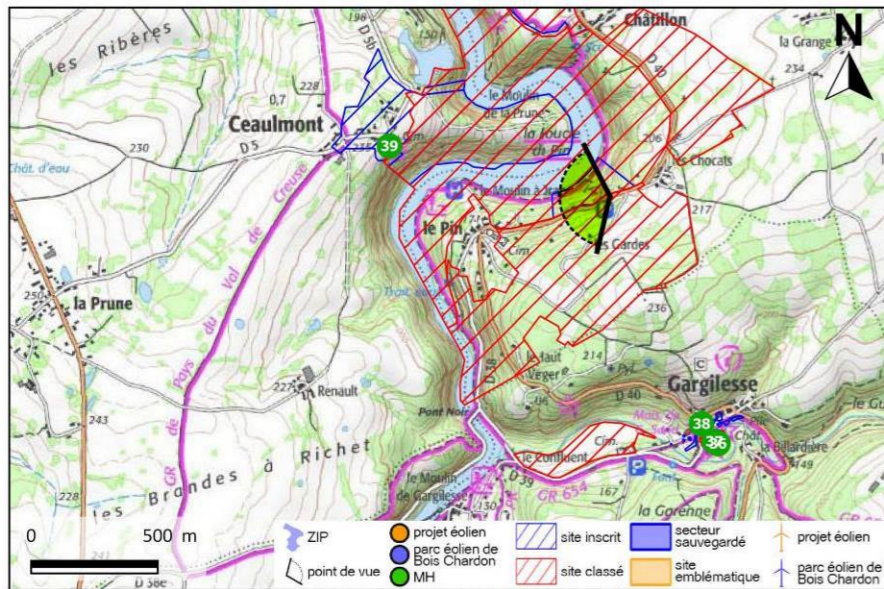


Belvédère sur l'église et le château de Gargilles. Le projet dépasse la ligne d'horizon comme celui de Bois Chardon. Les éoliennes font partie paysage lointain. Elles n'altèrent pas la zone d'influence visuelle du patrimoine protégé. Impact insignifiant





(119) Depuis le site classé des Gorges de la Creuse à Badecon le Pin et le site inscrit des Abords de la boucle du Pin à Badecon le Pin et Ceaulmont, sur la route principale RD40



Angle du point de vue : 140° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 15055 m

← Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible



Vue équiangulaire



Les éoliennes sont forcées au premier plan afin d'être facilement localisables mais elles ne seront pas visibles dans le paysage et l'impact du parc de Mouhet sera nul.

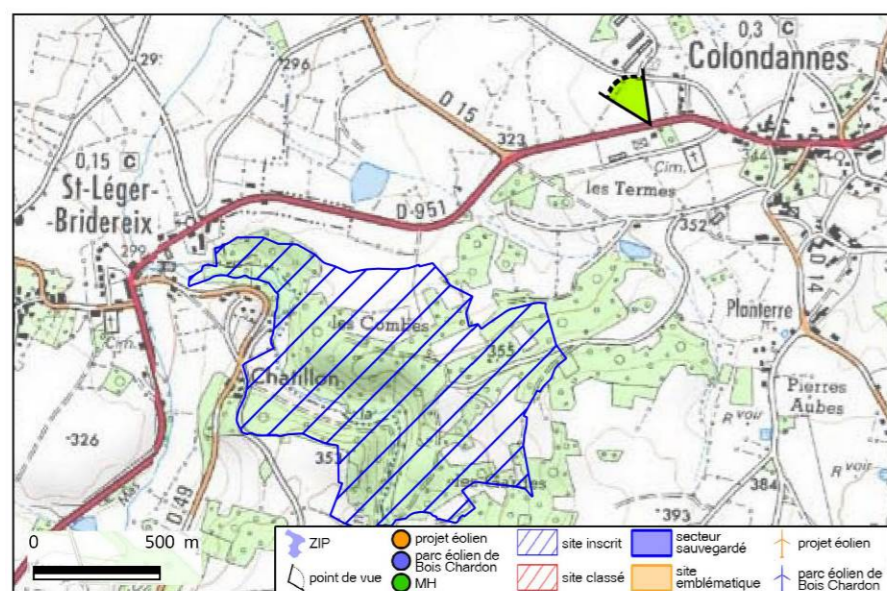




# PARTIE 4 – PIERCE 2 - ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

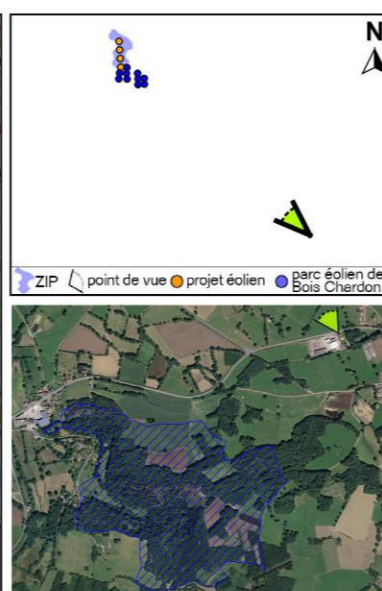
## SECTION IV : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

(119 bis) Sur la RD951 entre Colondannes et St-Léger-Bridereix, en sortie de commune, à l'approche du site inscrit des combes de la Cazine

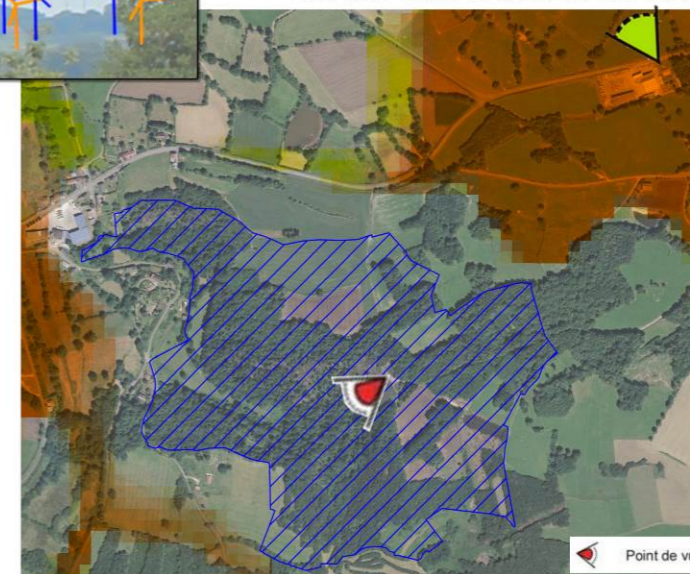


Angle du point de vue : 40° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E4) 15290 m

← - - - Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible



Site des Combes de la Cazine et ZVI



\* DREAL Nouvelle Aquitaine : 12\_Fiche\_combes\_cazine\_stleger\_23\_cle75b544.pdf



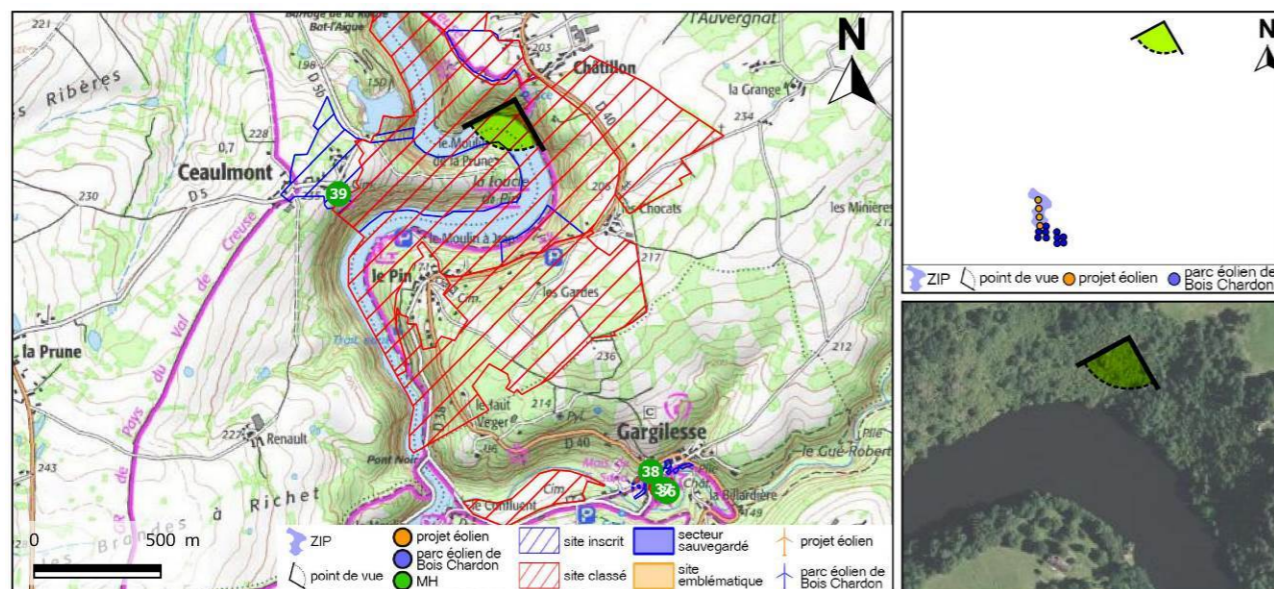
Vue équiangulaire

L'observateur tourne le dos au site des Combes de Cazine. A travers des trouées, en bordure de la route départementale, il sera possible de voir les éoliennes du Bois Chardon et celles en projet. D'après la ZVI, au sein même du site, le paysage encaissé des Combes de Cazine empêche des covisibilités sur les éoliennes.





(120) Depuis le site classé des Gorges de la Creuse à Badecon le Pin et le site inscrit des Abords de la boucle du Pin à Badecon le Pin et du site inscrit des terrains inclus dans le site du Moulin Loup



Angle du point de vue : 92° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 15410 m

← Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible



Panoramique



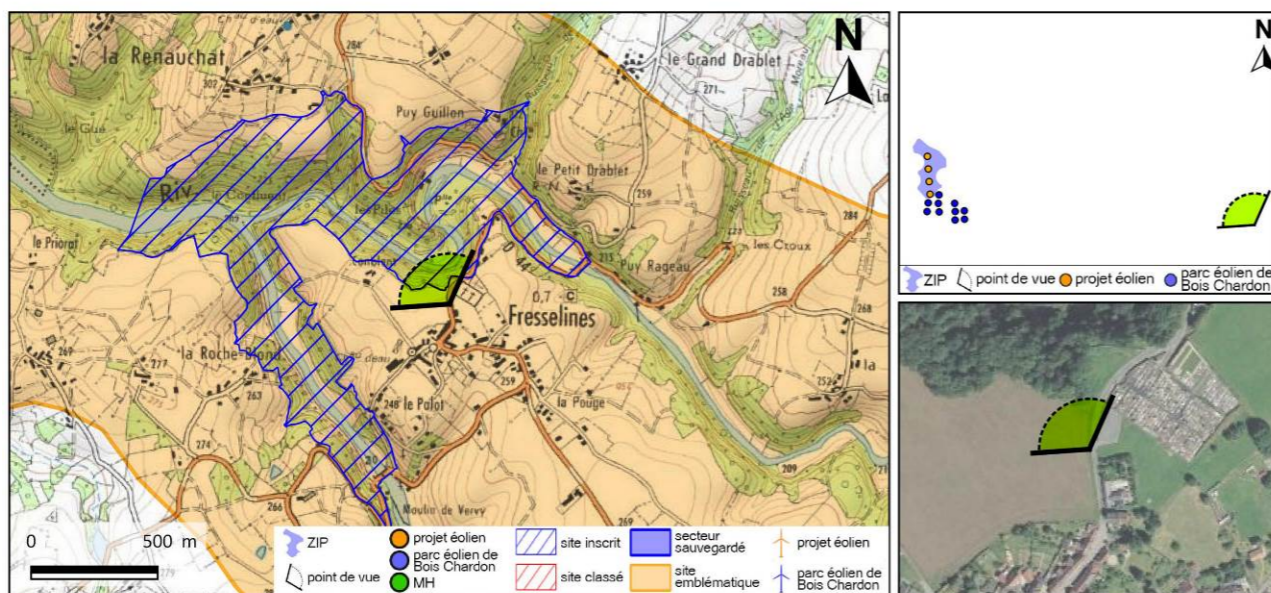
Vue équiangulaire

Les éoliennes sont forcées au premier plan afin d'être facilement localisables mais elles ne seront pas visibles dans le paysage et l'impact du parc de Mouhet sera nul.





(121) Depuis le site de la Vallée des deux Creuses à Fresselines et au sein du site emblématique de la Vallée de la Creuse et affluents, depuis la route principale qui descend vers la vallée



Angle du point de vue : 118° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E4) : 15700 m

← Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible



Panoramique



Vue équiangulaire



Les éoliennes sont forcées au premier plan afin d'être facilement localisables mais elles ne seront pas visibles dans le paysage et l'impact du parc de Mouhet sera nul.





# PARTIE 4 – PIERCE 2 - ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

## SECTION IV : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

Le tableau qui suit fait la synthèse des impacts du parc éolien de Mouhet sur les sites inscrits et classés.

N°	NOM	PROTECTION	COMMUNE(S)	DEPARTEMENT	AIR D'INFLUENCE VISUELLE	ENJEU	IMPACT
<b>Périmètre éloigné entre 5 et 18 km</b>							
1	Vieux village de Saint-Benoit-du-Sault	INSCRIT	la Châtre-l'Anglin, Parnac, Saint-Benoit-du-Sault	36	vallée du Portefeuille	fort	Nul à faible Fort ponctuellement dans une rue
2	Secteur sauvegardé de St-Benoit du Sault	SAUVE	St-Benoit du Sault	36	vallée du Portefeuille	fort	Nul à faible Fort ponctuellement dans une rue
3	Rives du lac de Chambon	INSCRIT	Cuzion, Eguzion-Chantome, Saint-Plantaire	36	vallée et rebord de plateau bocager	faible	nul
4	Gorges de la Creuse et de la Sedelle	CLASSE	Crozant	23	fond de vallée, plateau bocager	faible	nul
5	Gorges de la Creuse (Saint-Plantaire)	CLASSE	Saint-Plantaire	36	versant et rebord de la vallée boisés	faible	nul
6	Rive droite de la Creuse (Saint-Plantaire)	INSCRIT	Saint-Plantaire	36	versant et rebord de la vallée boisés	faible	nul
7	Vallée de la Sédelle du Pont Charraud jusqu'à sa confluence avec la Creuse	INSCRIT -abrogé pour les parcelles situées à l'intérieur du site classé n°4	Crozant	23	fond de vallée, plateau bocager	faible	nul
8	Butte, hameau, château de Brosse et leurs abords	CLASSE	Chaillac	36	position dominante avec grand panorama	fort	nul à faible
9	Le pré l'Abbé	CLASSE	Gargillesse-Dampierre	36	fond de vallée	faible	nul
10	<b>Ensemble sites classés Gorges de la Creuse Ceaulmont-Badecon-le-Pin</b>						
A	Gorges de la Creuse (Badecon-le-Pin)	CLASSE	Badecon-le-Pin	36	versant et rebord de la vallée boisés	faible	nul
B	Ensemble formé par la boucle du pin	CLASSE	Badecon-le-Pin, Ceaulmont	36	versant et rebord de la vallée boisés	faible	nul
11	Vallée des Deux Creuses	INSCRIT	Fresselines	23	fond de vallée, rebord boisé	faible	nul
12	Place devant le château de Gargillesse	INSCRIT	Gargillesse-Dampierre	36	tissu urbain, fond de vallée	faible	nul
13	Emplacement de l'ancien château de Gargillesse	CLASSE	Gargillesse-Dampierre	36	écrin végétal et fond de vallée, mais belvédère sur la RD40	faible	nul
14	<b>Ensemble sites inscrits Gorges de la Creuse Ceaulmont-Badecon-le-Pin</b>						
A	Abords de la Boucle du Pin	INSCRIT	Badecon-le-Pin, Ceaulmont	36	vallée, écrin végétal	faible	nul
B	Abords de la Boucle du Pin (extension)	INSCRIT	Ceaulmont	36	versant boisé	faible	nul
C	Abords de la Boucle du Pin	INSCRIT	Badecon-le-Pin	36	rebord de vallée boisé et grange urbaine	faible	nul
D	Terrains inclus dans le site du Moulin Loup et non classé	INSCRIT	Badecon-le-Pin	36	versant boisé	faible	nul
15	Combes de la Cazine	INSCRIT	Naillat	23	fond de vallée, boisement	faible	nul
16	Vieilles galeries sur les bords de la Creuse	INSCRIT CLASSE	Argenton sur Creuse	36	urbaine	faible	nul

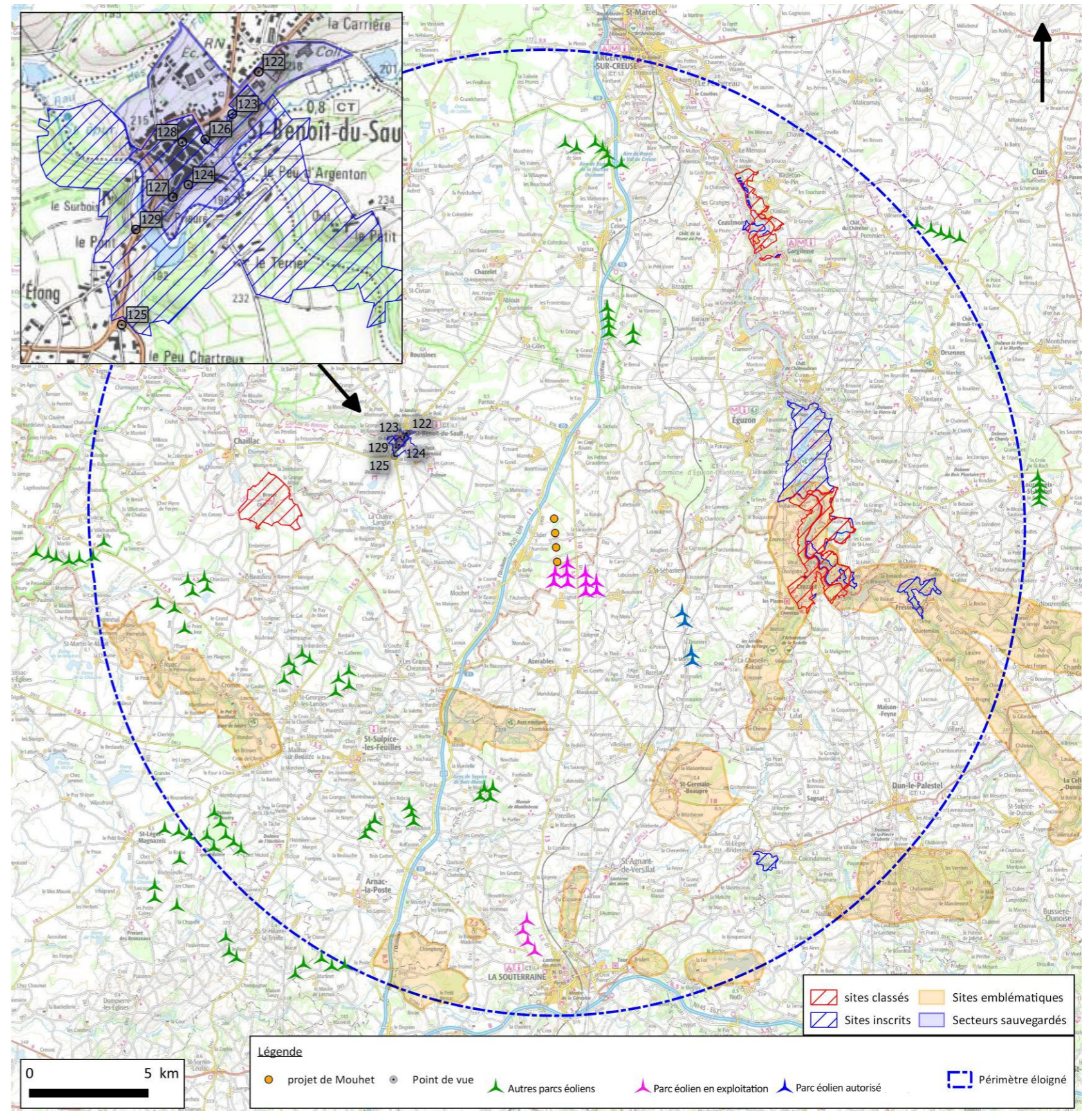
**Tableau 4 : Impacts du projet sur les sites inscrits et classés**





### 11.3.4. Visibilité depuis les éléments du patrimoine touristique

La cartographie qui suit localise les points de vue auxquels les photomontages suivants font référence. Les points de vue relatifs au tourisme sont indiqués en couleur grise. La totalité de ces points de vue est localisée sur les cartes de ZVI fournies dans la partie 7 « cartes et plans » (format A0).

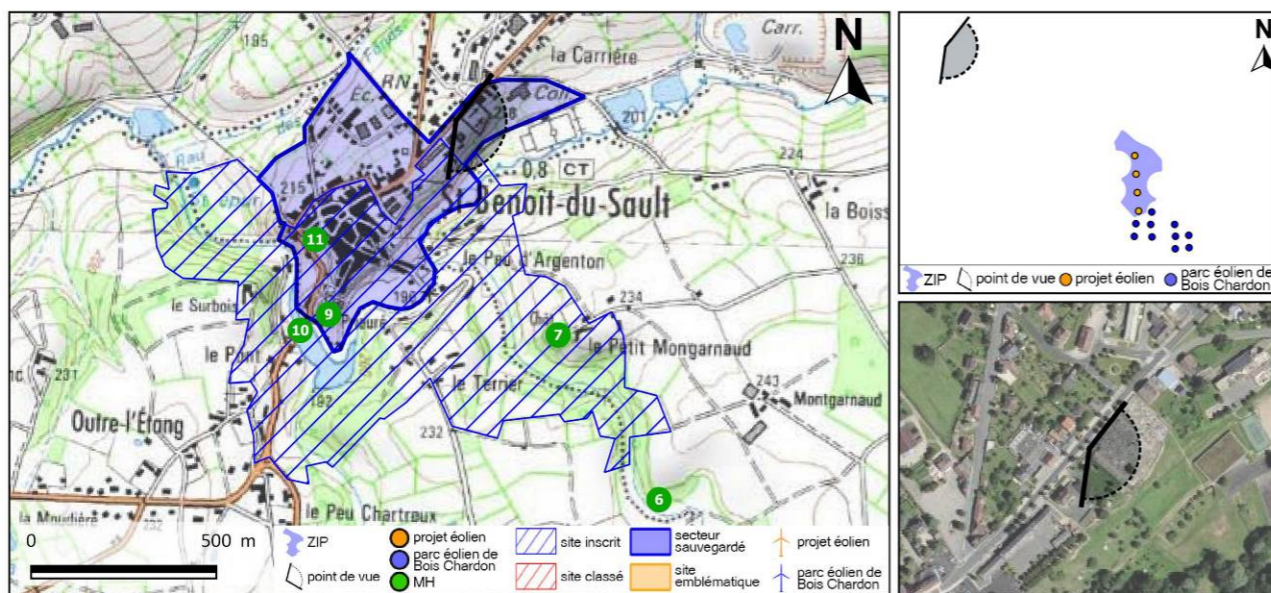


Carte 3 : Patrimoine touristique, localisation des points de vue correspondant aux photomontages





### (122) Les abords du cimetière de Saint Benoit du Sault



Angle du point de vue : 150° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 7185 m

← Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible



Panoramique



Vue équiangulaire

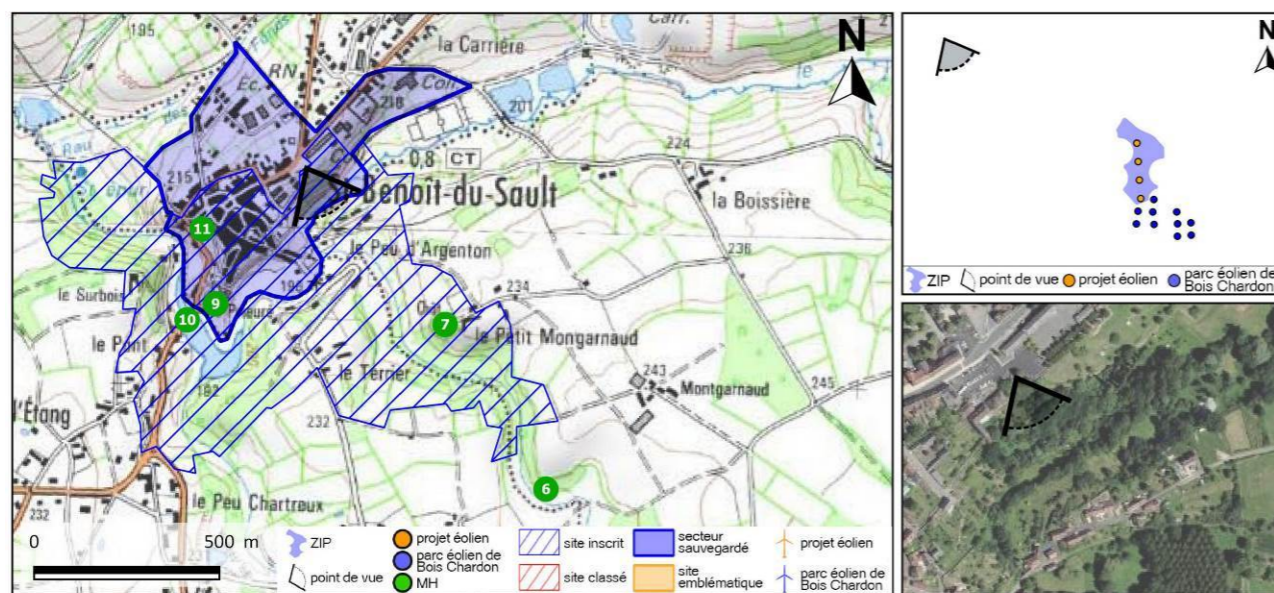


La route principale qui surplombe la rivière du Portefeuille, offre quelques percées visuelles en direction du projet comme ici à l'entrée du cimetière. Les pales d'une éolienne émergent au-dessus de la végétation. L'impact est nul.





(123) Depuis le belvédère de l'office du tourisme de Saint Benoit du Sault



Angle du point de vue : 79° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 7190 m

← - - - Eolienne du projet masquée ← - - - Eolienne du projet visible



Panoramique



Vue équiangulaire

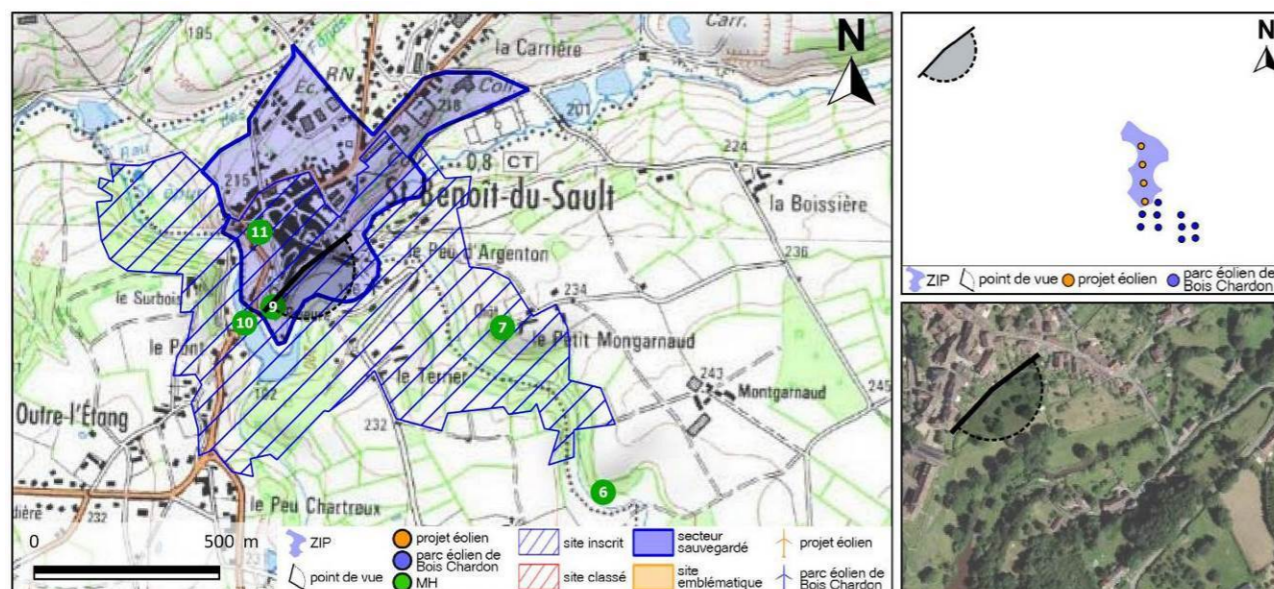


Le belvédère offre une vue sur l'écrin de Saint-Benoît-du-Sault. Les pales des parcs de Bois Chardon et du présent projet dépassent de la végétation à l'horizon. On note une covisibilité avec le Château de Montgarnaud (inscrit). Toutefois, on ne constate pas d'effet d'écrasement sur le patrimoine protégé. Les éoliennes sont un élément parmi d'autres du paysage lointain. L'impact est nul.





### (124) Depuis la terrasse du prieuré de Saint Benoit du Sault



Angle du point de vue : 170° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 7215 m

← Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible



Panoramique



Vue équiangulaire

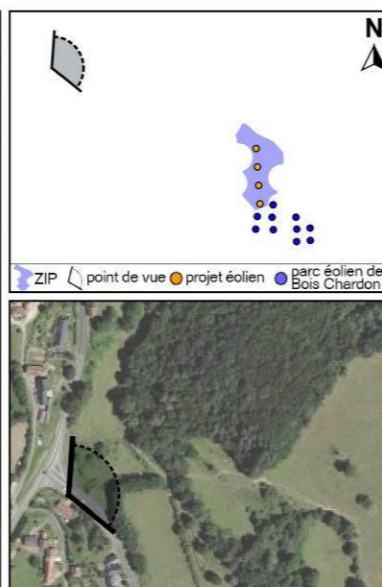
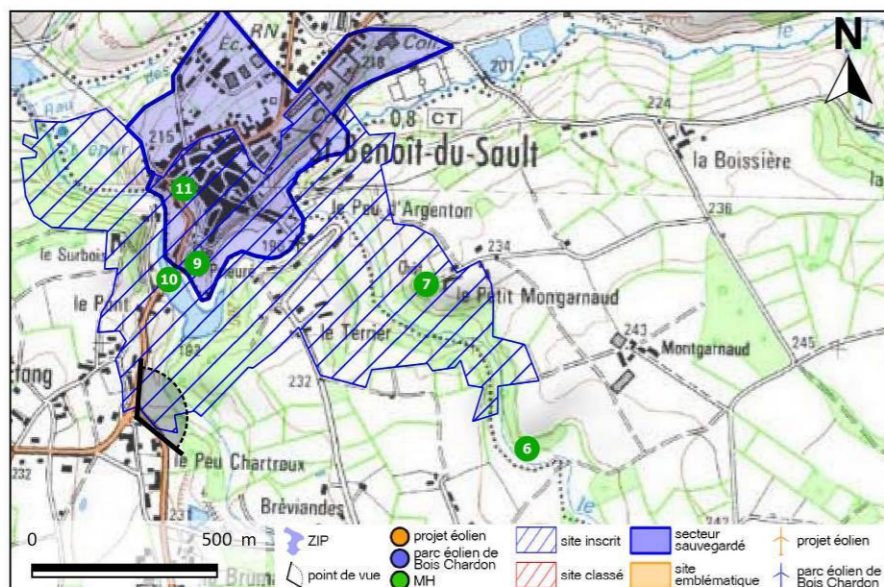


Les éoliennes seront masquées par le relief et ne seront pas visibles depuis ce point de vue. L'impact est nul.





(125) Depuis le belvédère de Saint Benoit du Sault sur la RD1



Panoramique



Vue équiangulaire

Angle du point de vue : 125° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 7230 m

← Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible

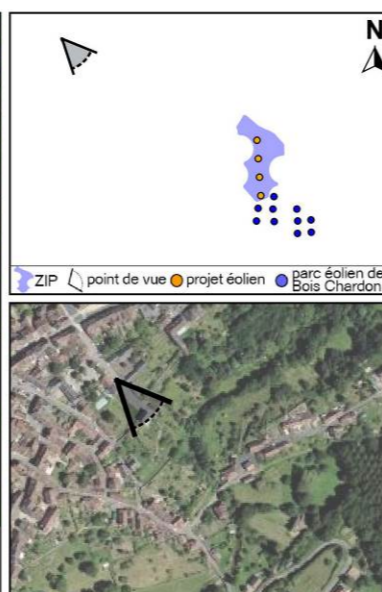
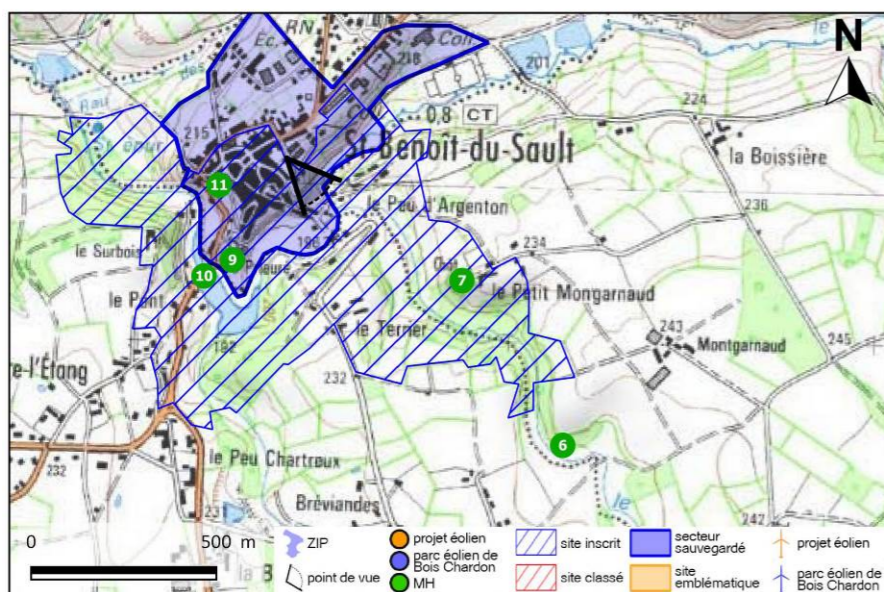


Les éoliennes ne seront pas visibles depuis ce point de vue, l'impact est nul.





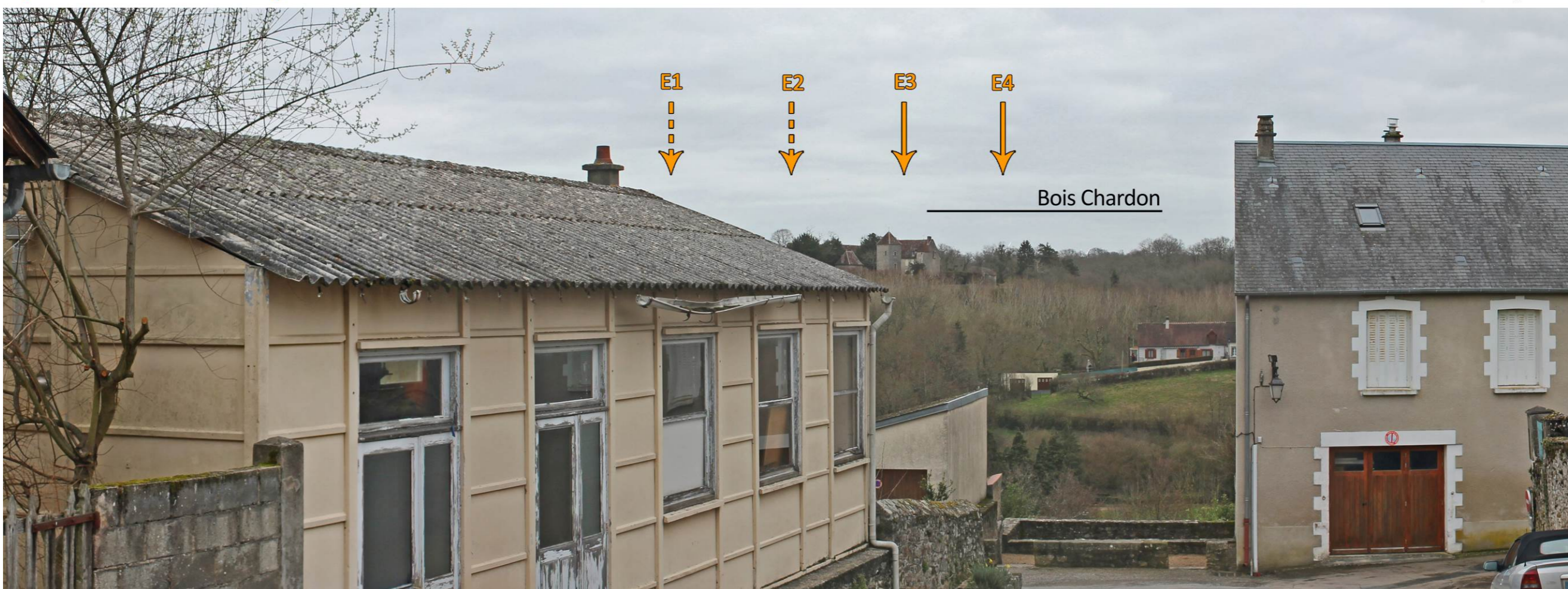
### (126) Depuis la rue Davet à Saint Benoit du Sault



Panoramique

Angle du point de vue : 50° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 7235 m

← Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible



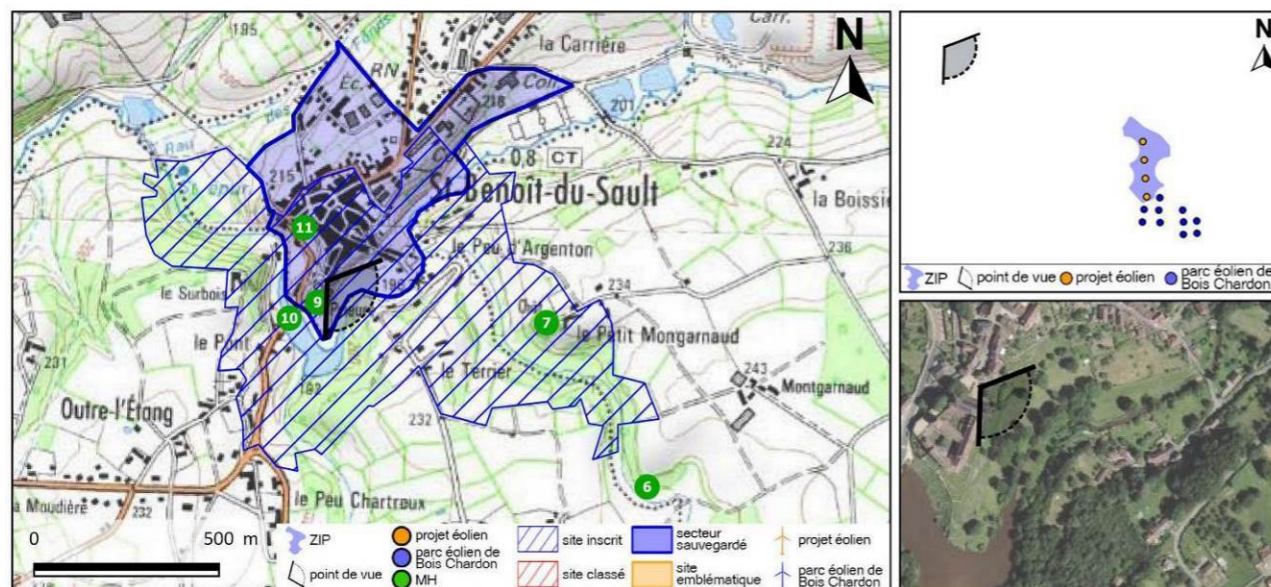
Vue équiangulaire

La rue Davet à Saint-Benoît-du-Sault descend vers la rivière. Elle permet une percée visuelle sur l'environnement du village. Le projet n'ajoute pas un nouvel élément à l'horizon. Le parc de Bois Chardon occupe déjà l'horizon. Seules les extrémités des pales de deux éoliennes dépassent la végétation à l'horizon.





(127) Dans le bourg de Saint Benoit du Sault depuis un point de vue dégagé



Angle du point de vue : 113° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 7245 m

--- Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible



Panoramique

Vue équiangulaire

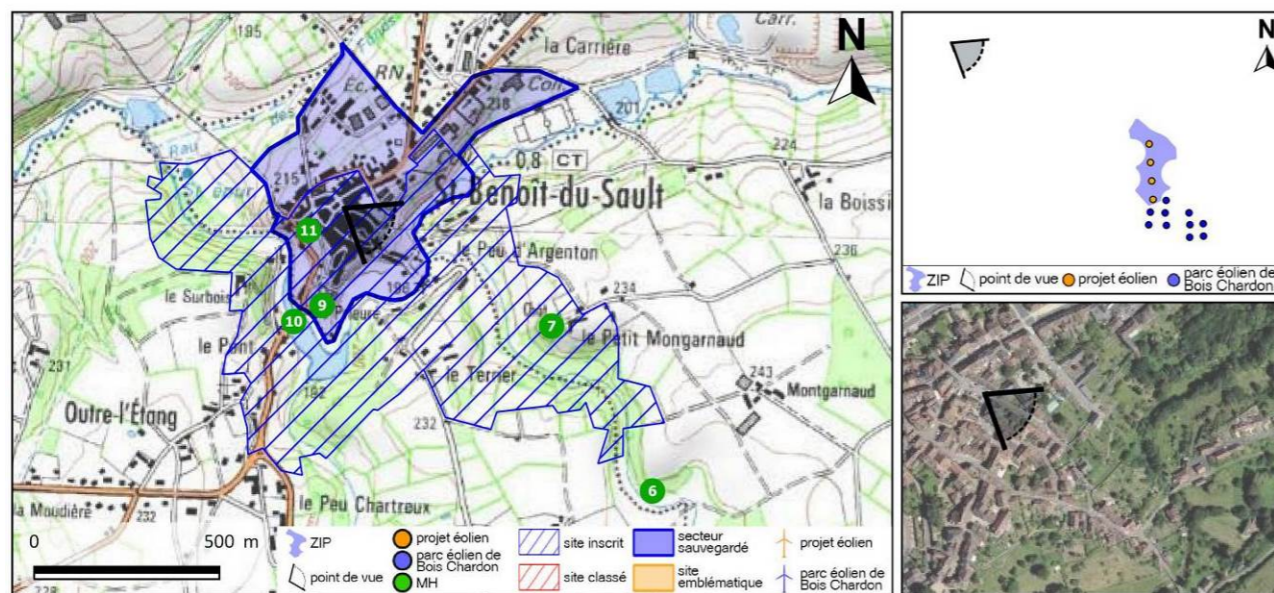


Les éoliennes sont masquées par le relief et auront un impact nul.





(128) Depuis la rue Beauregard descendant vers la vallée du Portefeuille à Saint Benoit du Sault



Panoramique



Vue équiangulaire

← - - - Eolienne du projet masquée   ← - - - Eolienne du projet visible

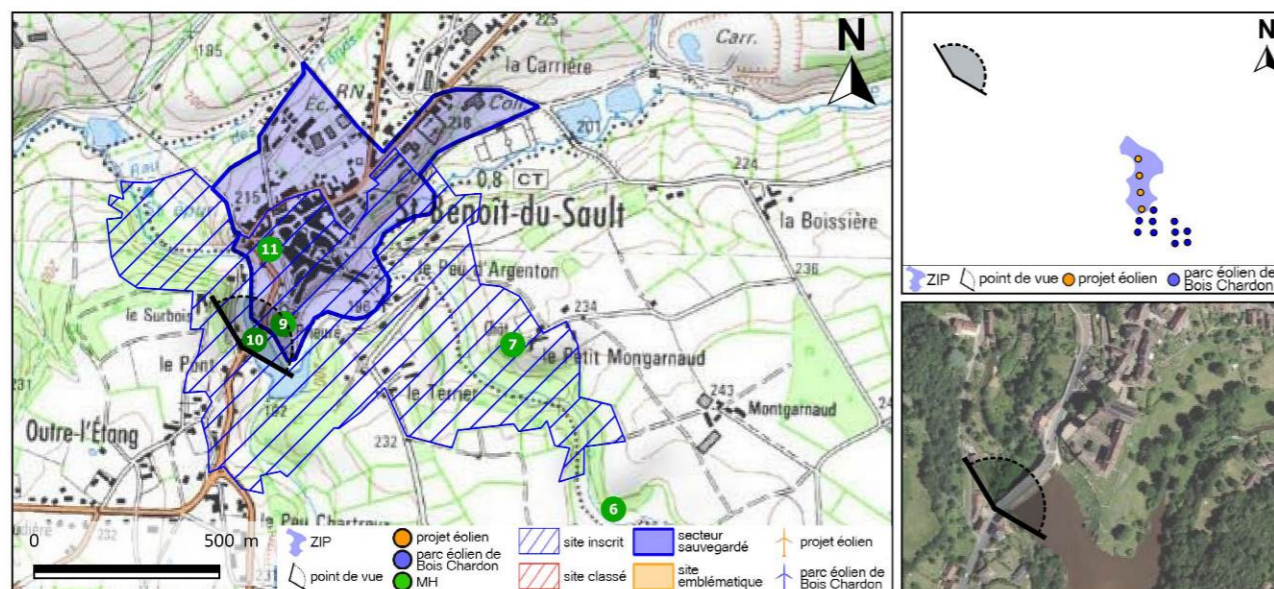


La rue Beauregard dans la cité médiévale de Saint-Benoît-du-Sault s'oriente vers la vallée du Portefeuille. Elle offre une vue sur le château Montgarnaud. Trois éoliennes sont visibles depuis la partie haute de la rue qui n'autorise plus de vue lointaine au fur et à mesure qu'elle descend le relief. Le projet crée un point d'appel concurrentiel avec le patrimoine protégé. Cependant, on ne constate pas d'effet d'écrasement. L'impact est fort.



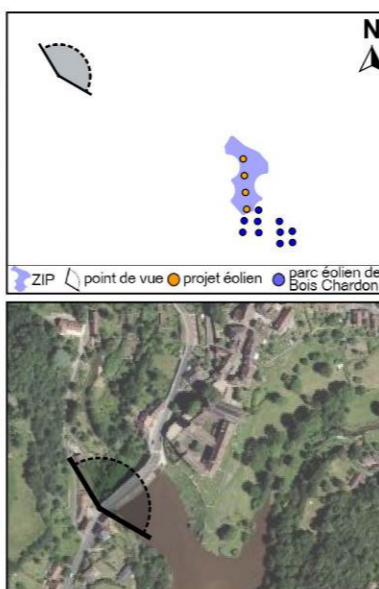


(129) Depuis l'arrivée par le sud de Saint Benoit du Sault



Angle du point de vue : 151° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 7320 m

← - - - Eolienne du projet masquée   ← - - - Eolienne du projet visible



Panoramique



Vue équiangulaire



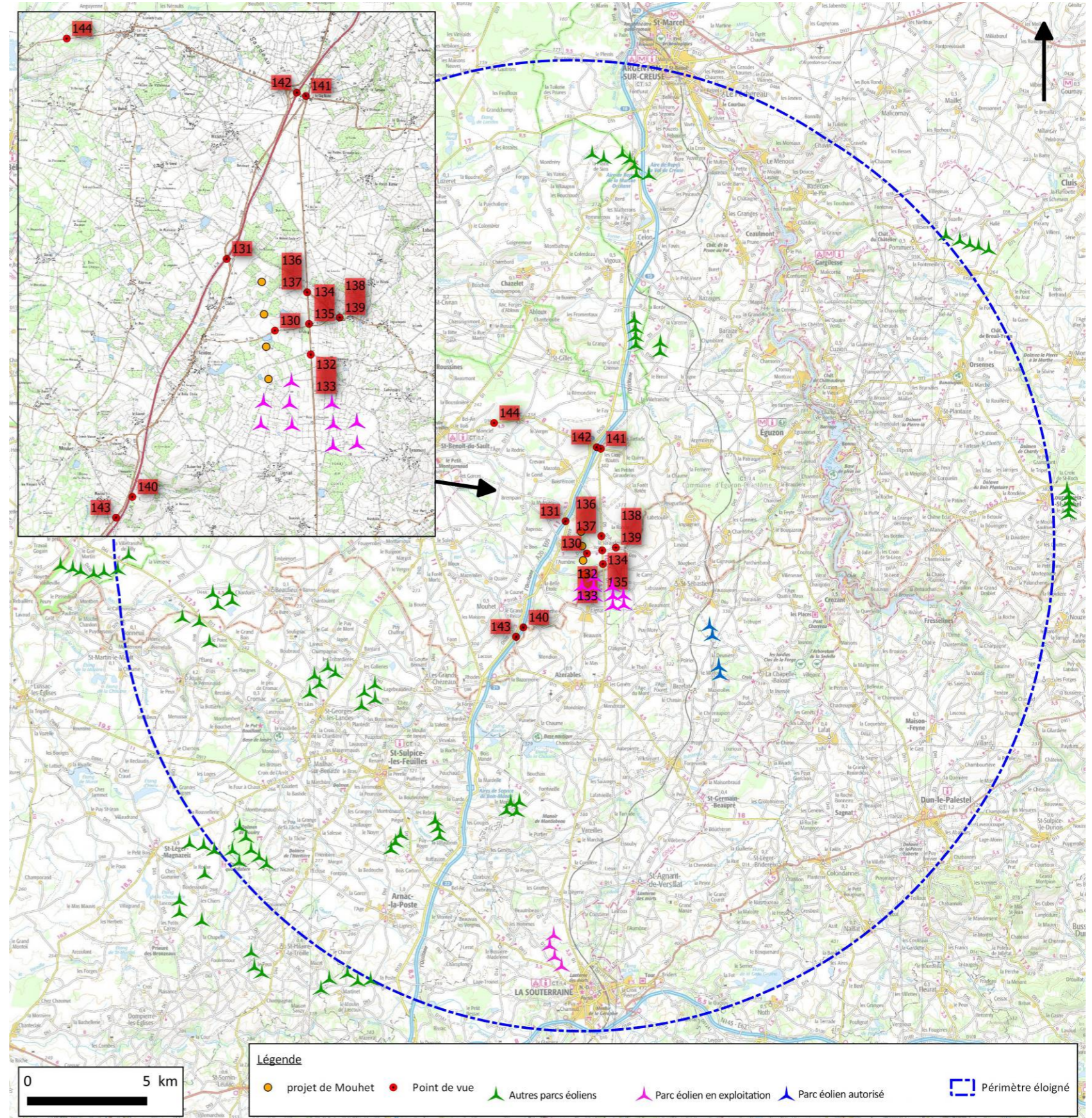
Les éoliennes sont masquées par le relief et l'impact depuis ce point de vue est nul.





### 11.3.5. Visibilité depuis les routes principales

La cartographie qui suit localise les points de vue auxquels les photomontages suivants font référence. **Les points de vue relatifs aux routes principales sont indiqués en couleur rouge.** La totalité de ces points de vue est localisée sur les cartes de ZVI fournies dans la partie 7 « cartes et plans » (format A0).

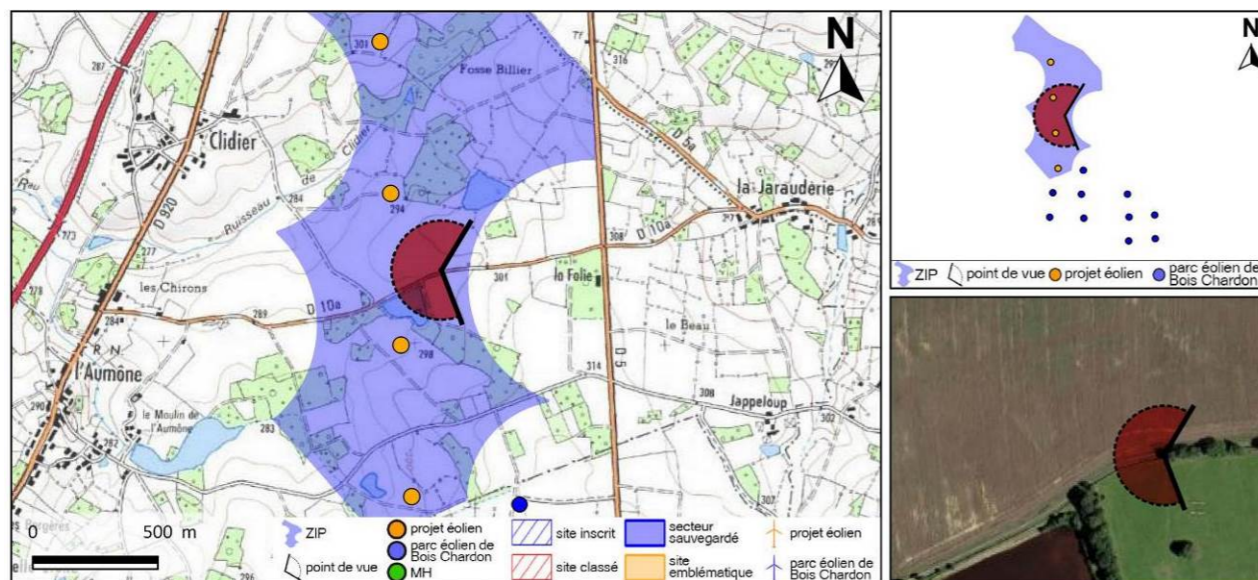


Carte 4 : Routes principales, localisation des points de vue correspondant aux photomontages





(130) RD10A qui traverse le site et relie les deux routes départementales RD 920 et RD5



Angle du point de vue : 232° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E3) : 340 m



← Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible

Panoramique



Liaison inter-bourg, route peu fréquentée. Dans le périmètre immédiat, la perception des éoliennes se fait progressivement à l'approche est du site d'implantation. Un alignement d'arbres masque partiellement deux mâts ce qui permet de réduire l'effet de surprise. Dans le paysage de bocage, l'apparition inattendue des éoliennes peut provoquer un effet de surprise négatif, compte tenu de la grande taille des éoliennes qui contraste fortement avec les éléments du paysage arboré de hauteur nettement plus réduite. Toutefois, leur composition en alignement est bien lisible.





Vue équiangulaire SUD







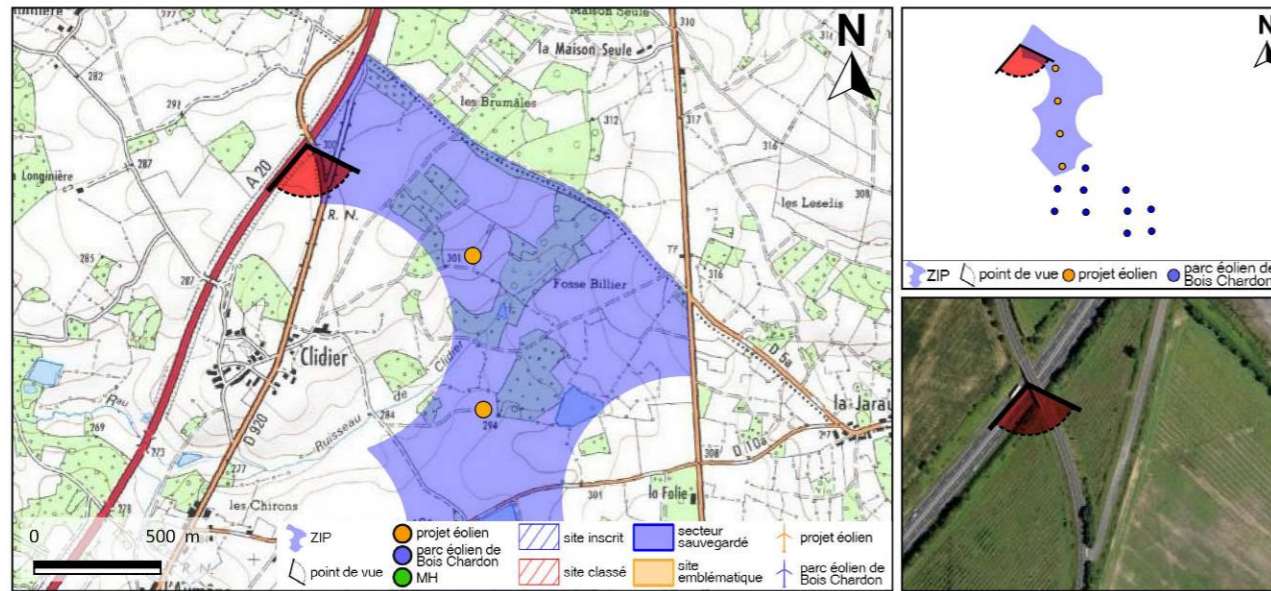
Vue équiangulaire NORD







(131) Depuis le pont de la RD 920 qui traverse l'autoroute A20



Angle du point de vue : 105° Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 785 m

← Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible



Panoramique



Vue équiangulaire

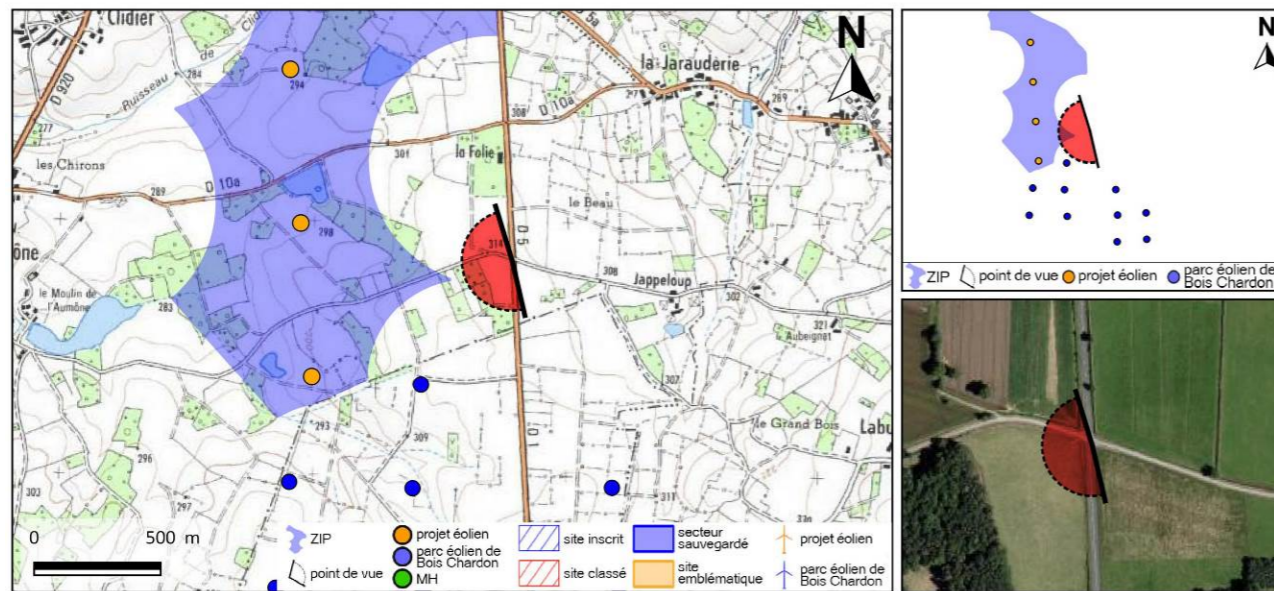


Liaison interdépartementale, route peu fréquentée. Approche nord du projet depuis un axe routier important. Le projet éolien prolonge le parc éolien de Bois Chardon en le liant visuellement à l'autoroute et à la RD920. Le projet est en cohérence avec les éléments de paysage perçu. Il a un impact paysager insignifiant





(132) Depuis la RD5 en direction de l'ouest 1/2



Angle du point de vue : 176° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E3) : 845 m

← - - - Eolienne du projet masquée   ← Eolienne du projet visible



Bois Chardon

Panoramique



Vue équiangulaire SUD

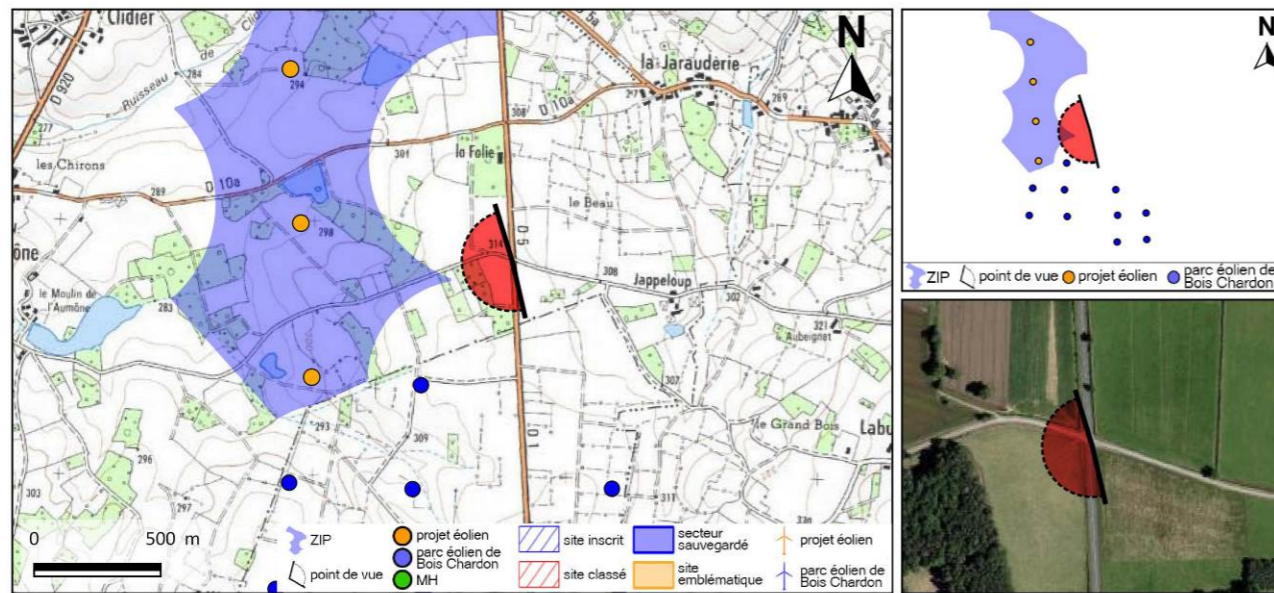


Liaison inter-hameau, route peu fréquentée. Les carrefours sont les seuls éléments de repère de la RD5. Le projet prolonge le parc de Bois Chardon sans effet d'écrasement sur les éléments de paysage perçus. Impact insignifiant.





(133) Depuis la RD5 en direction de l'ouest 2/2



Angle du point de vue : 176° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E3) : 845 m

← Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible



Panoramique



Vue équiangulaire NORD

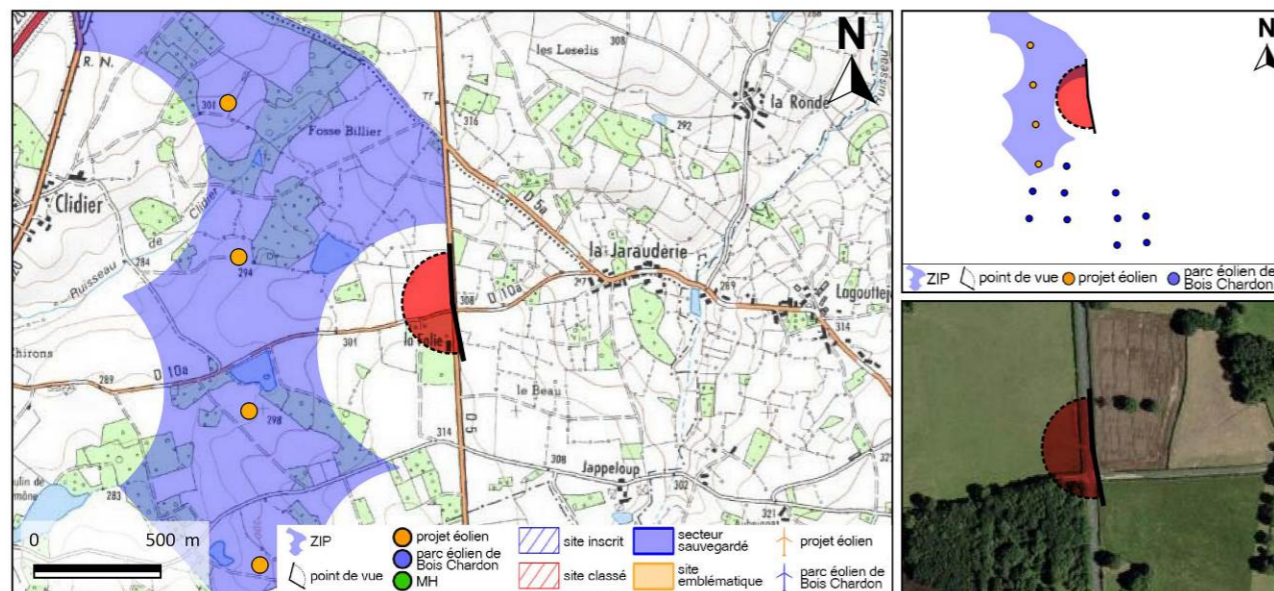


Liaison inter-hameau, route peu fréquentée. Les carrefours sont les seuls éléments de repère de la RD5. Le projet prolonge le parc de Bois Chardon sans effet d'écrasement sur les éléments de paysage perçus. Impact insignifiant.





(134) Depuis le croisement entre la RD5 et la RD10A en direction de l'ouest 1/2



Angle du point de vue : 188° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E2) : 860 m

← - - - Eolienne du projet masquée ← - - - Eolienne du projet visible



Panoramique



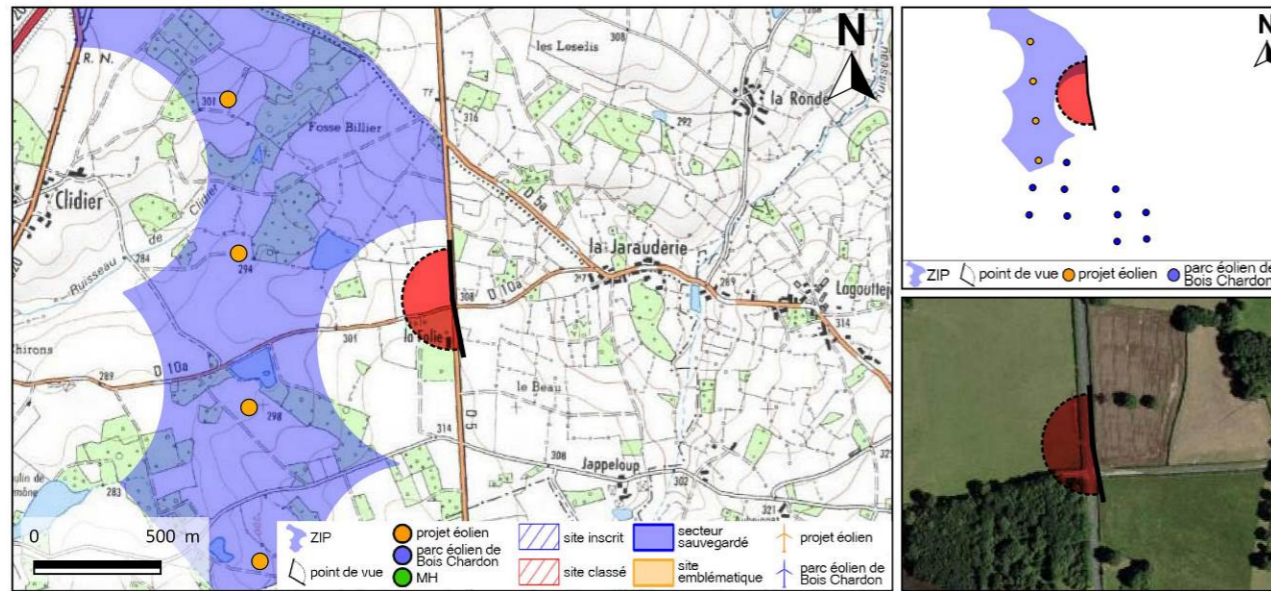
Vue équiangulaire SUD







(135) Depuis le croisement entre la RD5 et la RD10A en direction de l'ouest 2/2



Angle du point de vue : 188° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E2) : 860 m

← - - - Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible



Panoramique



Vue équiangulaire NORD

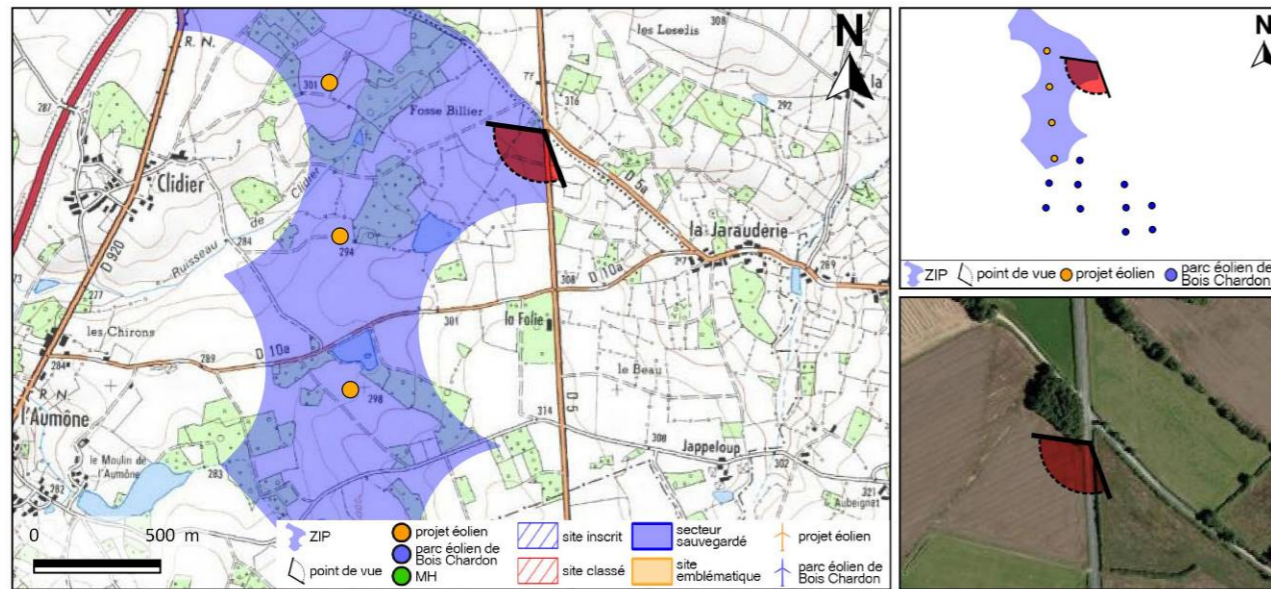


Routes peu fréquentées. Les carrefours sont les seuls éléments de repère sur la RD5 essentiellement encadrée par des haies. Deux éoliennes se font face à face et dominent les pâtures. Déconnectées du parc éolien de Bois Chardon, elles marquent le carrefour.





(136) Depuis le croisement entre la RD5 et la RD5A en sortie de la Jarauderie 1/2



Angle du point de vue : 118° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 870 m

← - - Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible



Panoramique



Vue équiangulaire SUD

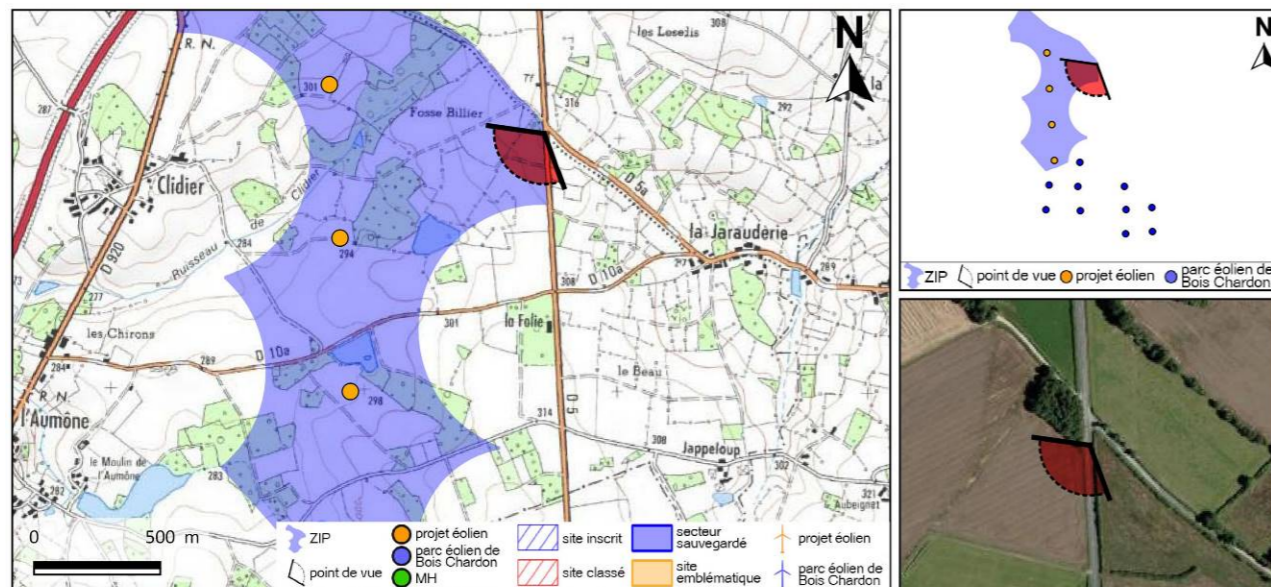


Sur la route fréquentée qu'est la RD5, le parc de Mouhet s'intègre directement avec le parc éolien de Bois Chardon. Le paysage dégagé sur cette longue ligne droite ne génère pas d'effet de surprise. L'impact supplémentaire créé est faible.





(137) Depuis le croisement entre la RD5 et la RD5A en sortie de la Jarauderie 2/2



Angle du point de vue : 118° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 870 m

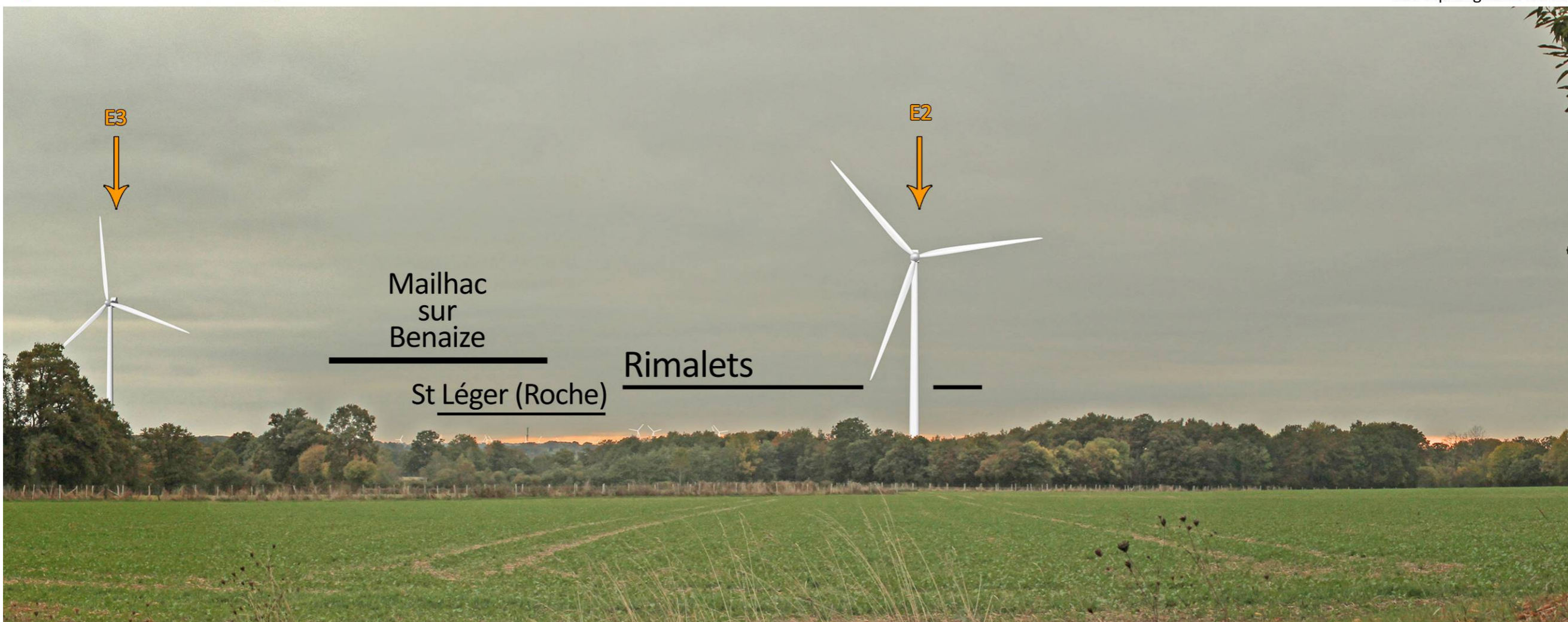
← Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible



Panoramique



Vue équiangulaire NORD



Sur la route fréquentée qu'est la RD5, le parc de Mouhet s'intègre directement avec le parc éolien de Bois Chardon. Le paysage dégagé sur cette longue ligne droite ne génère pas d'effet de surprise. Le parc éolien des Rimalets, St Léger (Roche) et celui de Mailhac sur Benaize sont visibles à l'horizon. L'impact supplémentaire créé est faible.

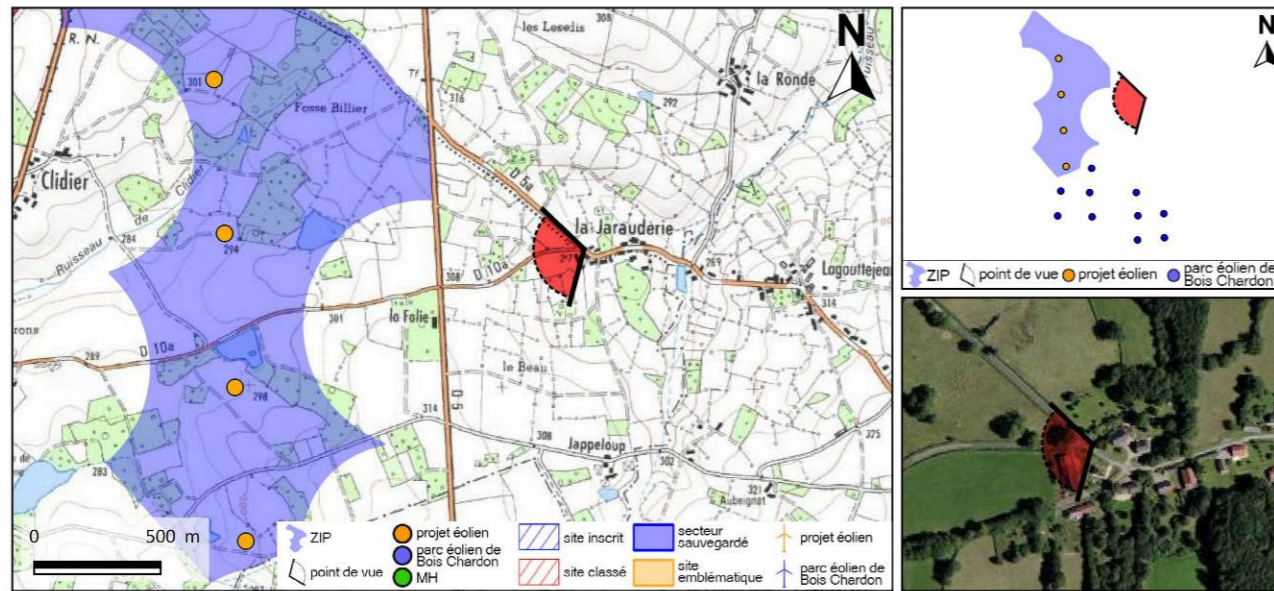




# PARTIE 4 – PIERCE 2 - ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

## SECTION IV : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

(138) En sortie de la Jarauderie, sur la RD5A 1/2



Angle du point de vue : 119° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E2) : 1420 m

← Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible



Panoramique



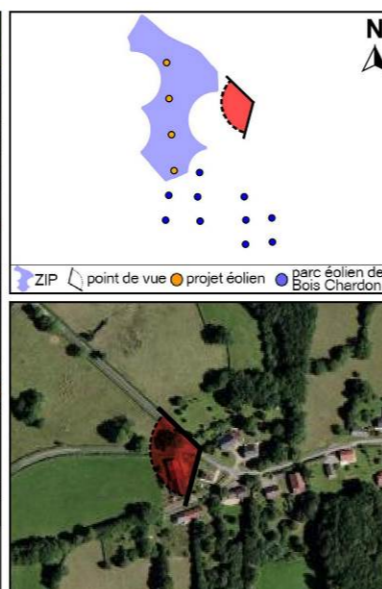
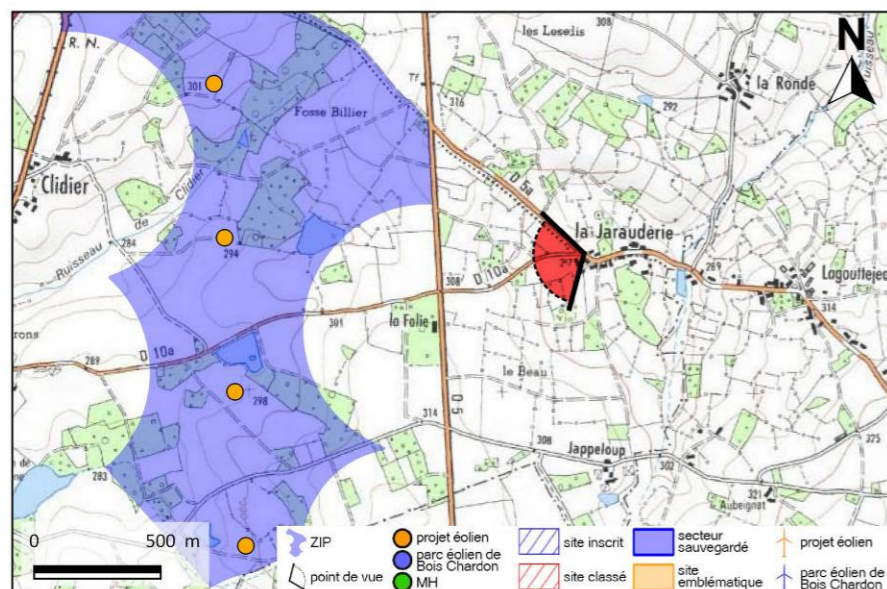
Vue équiangulaire SUD







### (139) En sortie de la Jarauderie, sur la RD5A 2/2



Panoramique



Vue équiangulaire NORD

Angle du point de vue : 119° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E2) : 1420 m

← - - - Eolienne du projet masquée ← - - - Eolienne du projet visible

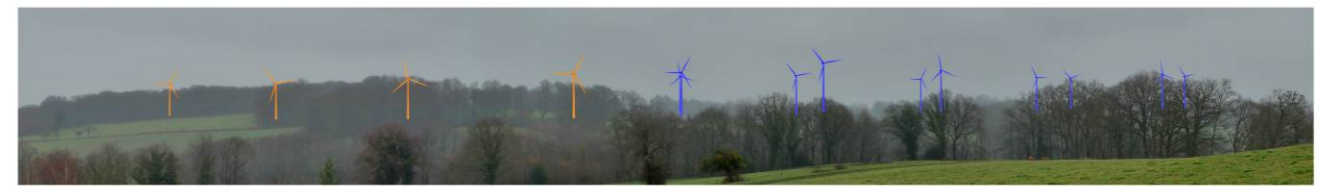
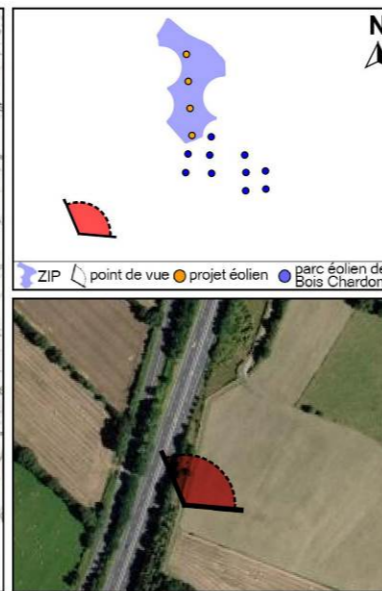
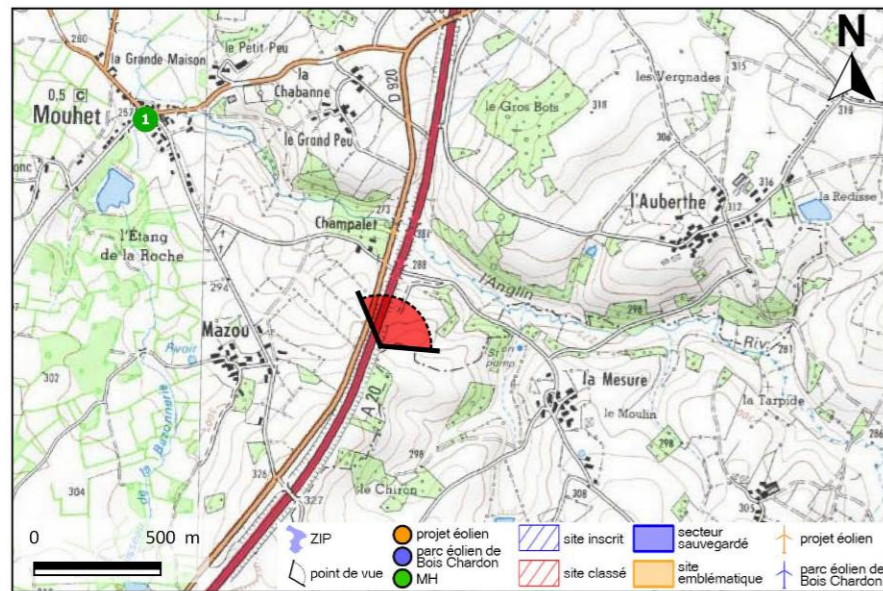


En sortie du hameau de la Jarauderie, le relief, le bâti et la végétation masquent partiellement les éoliennes. Absence d'effet d'écrasement visuel des constructions.





### (140) Au bord de l'autoroute A20 à Mouhet en direction du nord



Panoramique



Vue équiangulaire

Angle du point de vue : 118° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E4) : 3370 m

← Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible

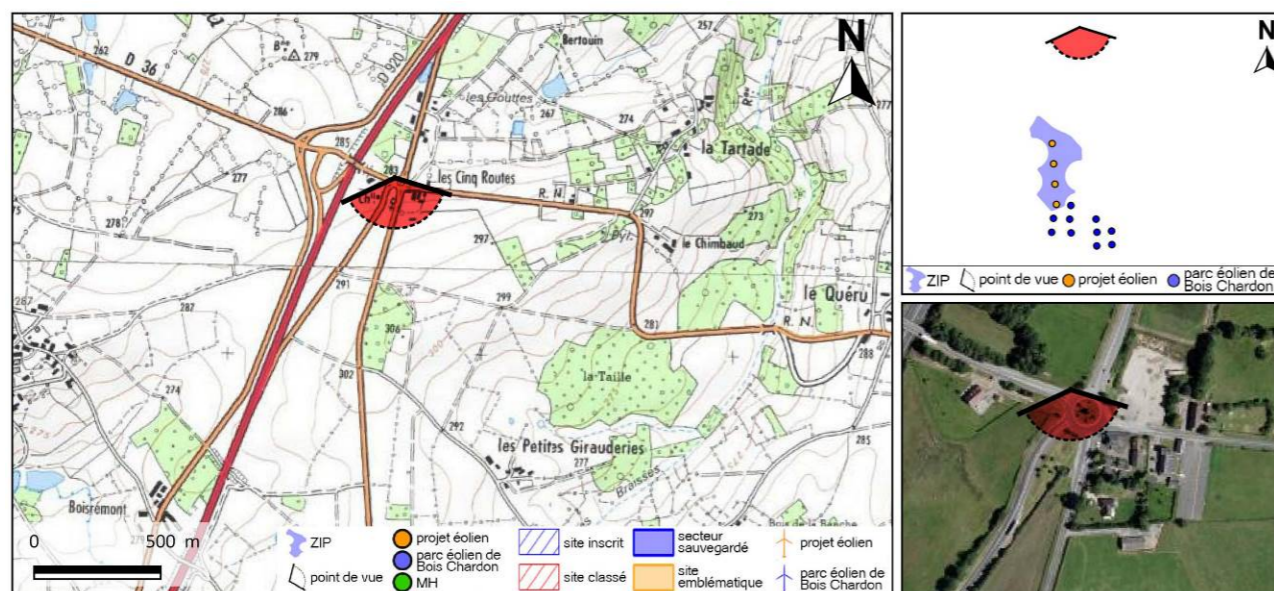


L'observateur est situé sur un chemin communal en bordure de l'autoroute A20. Le parc éolien de Bois Chardon est clairement visible au-dessus de la ligne d'horizon et les éoliennes en projet viennent compléter ce dernier dans un alignement régulier. L'impact est faible.





(141) Depuis le rond-point dit des cinq routes qui dessert les RD36, RD5 et l'entrée de l'autoroute A20 à Parnac



Angle du point de vue : 138° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 3585 m

← - - - Eolienne du projet masquée ← - - - Eolienne du projet visible



Panoramique



Vue équiangulaire

Les éoliennes seront masquées par la végétation et le relief, il n'y a aucun impact.

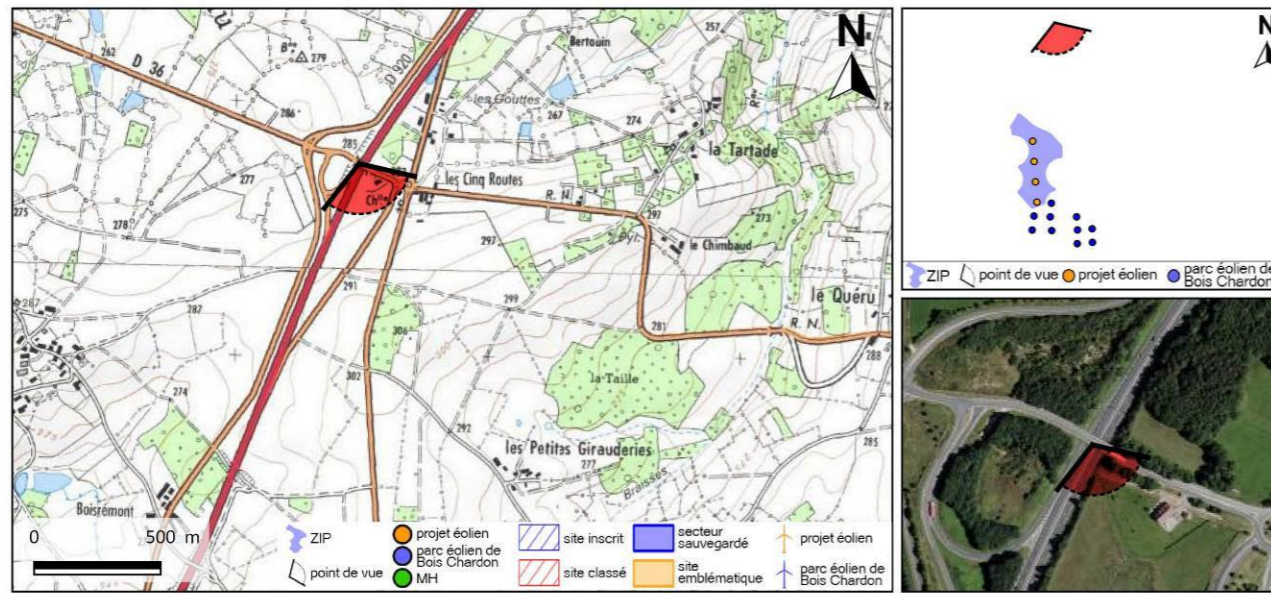




# PARTIE 4 – PIERCE 2 - ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

## SECTION IV : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

(142) Depuis le pont sur l'autoroute A20, sur la RD36 à Parnac



Angle du point de vue : 115° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 3615 m

← - - - Eolienne du projet masquée ← - - - Eolienne du projet visible



Panoramique



Vue équiangulaire

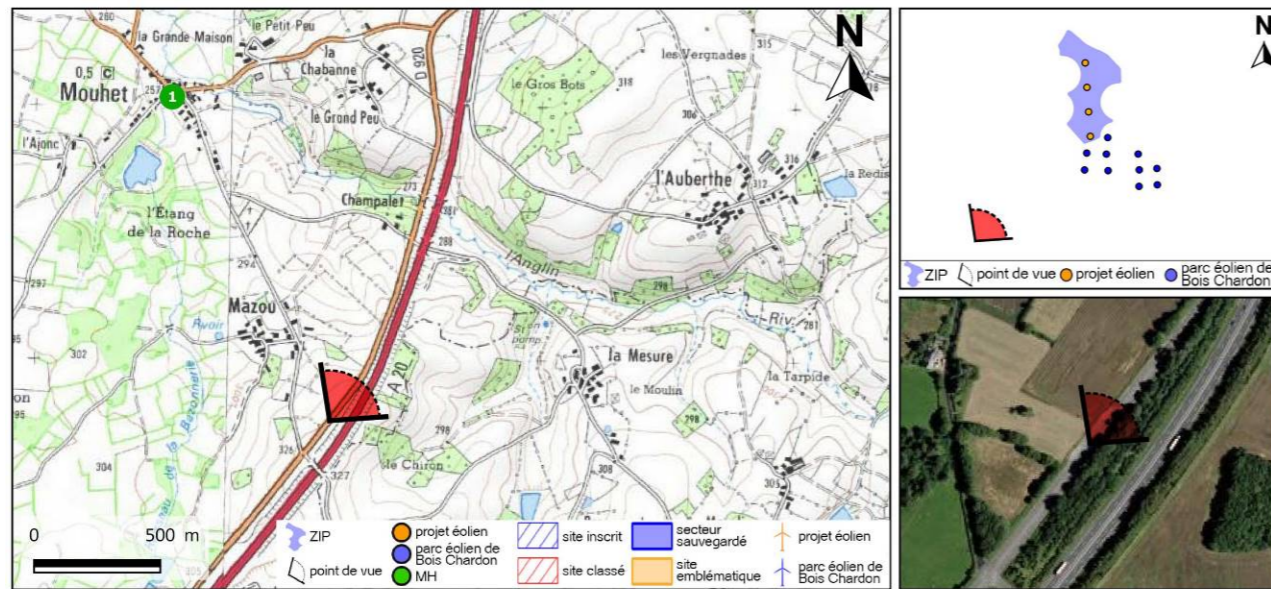


Croisement de la RD36/A20. Il n'existe pas de point d'arrêt pour réaliser une prise de vue sur l'A20 à l'approche nord du site. Ce point de vue montre la difficulté d'apercevoir le projet éolien depuis l'axe routier le plus fréquenté de l'aire d'étude et l'impact du projet sur un circuit touristique (Route du Val de Creuse). Les pales dépassent à peine la végétation. Impact insignifiant.





(143) A Mouhet depuis la RD920 qui longe l'autoroute A20 en allant vers le nord est



Angle du point de vue : 95° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E4) : 3860 m

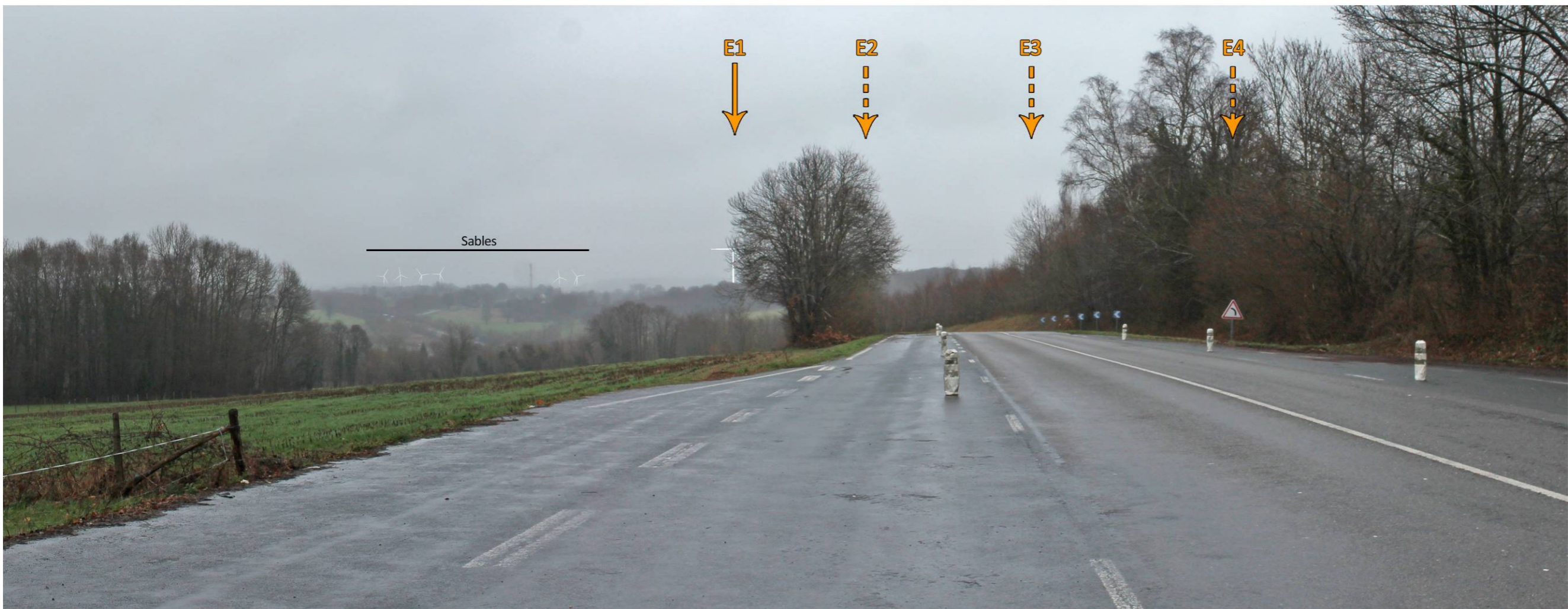
← - - - Eolienne du projet masquée ← - - - Eolienne du projet visible



Panoramique



Vue équiangulaire

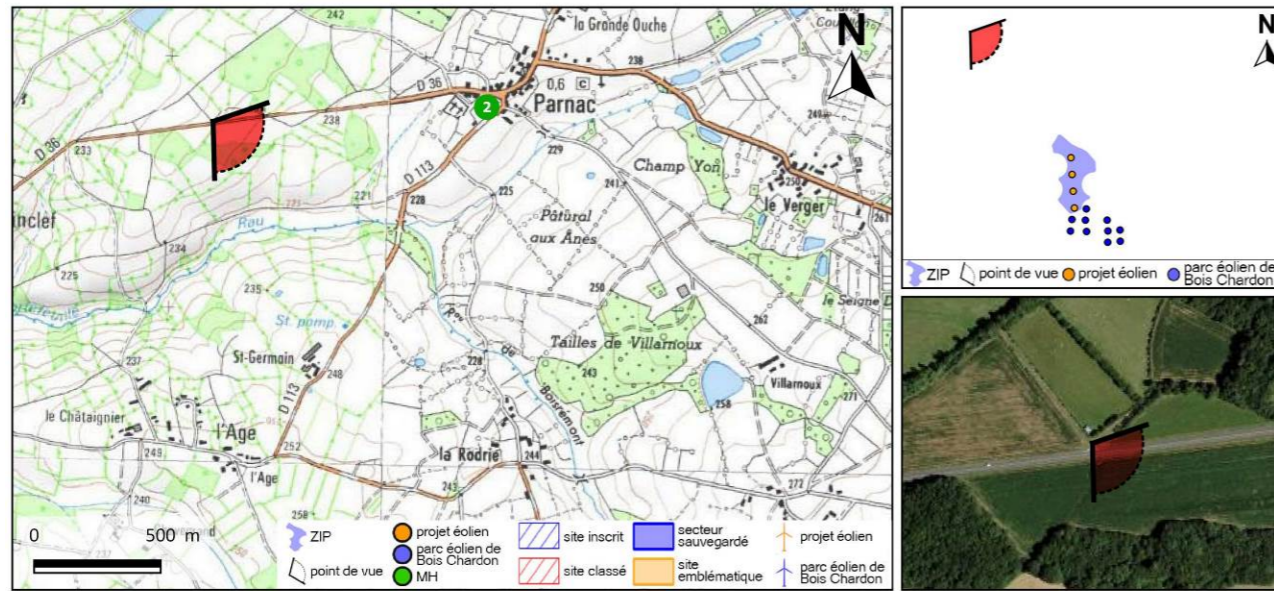


Un des rares belvédères de la RD920, route peu fréquentée. Actuellement, une seule éolienne est visible à côté d'une haie arborée qui masque une deuxième machine. Ce masque végétal est fragile. Sa disparition pourrait modifier l'impact du projet sur le panorama. Un aménagement paysager de ce belvédère pourrait anticiper le vieillissement du patrimoine végétal et prendre la relève pour pérenniser ce point de vue sur le Boischaud méridional.



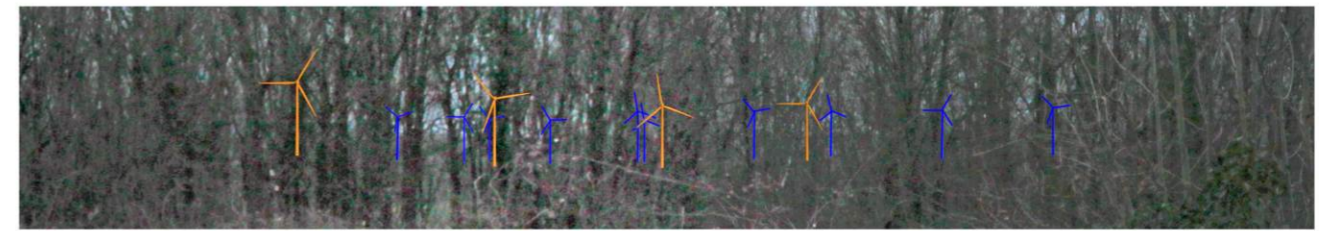


### (144) Sur la RD 36 en arrivant à Parnac par l'ouest



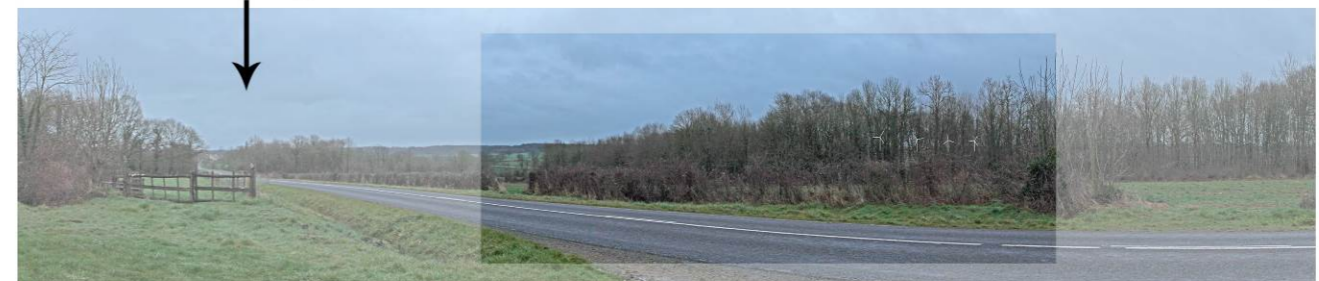
Angle du point de vue : 107.5° Distance à l'éolienne la plus proche (E1) : 5845 m

← - - - Eolienne du projet masquée ← - - - Eolienne du projet visible



clocher église St-Martin

Panoramique



Vue équiangulaire



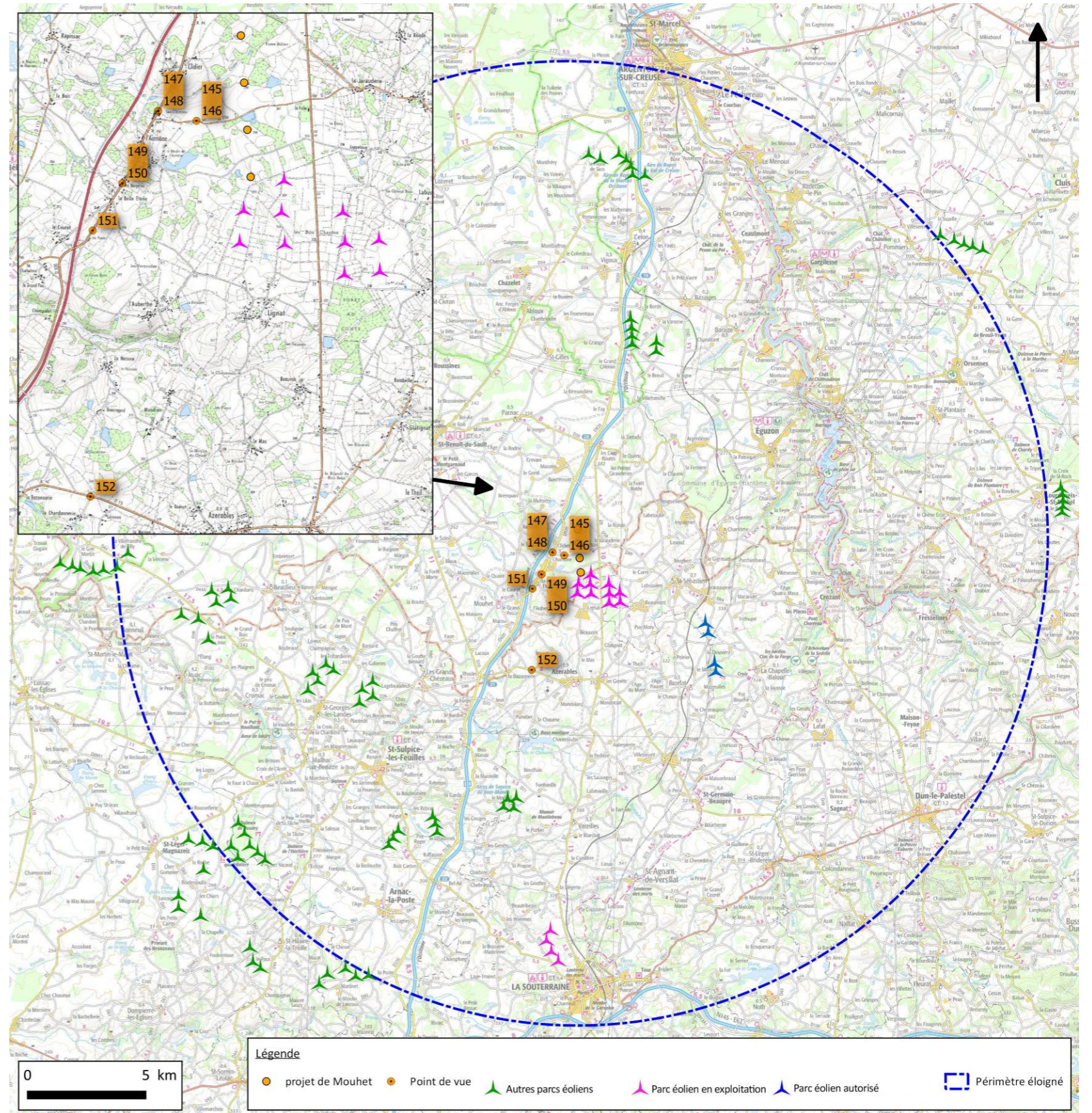
Les éoliennes seront majoritairement masquées par la végétation et ne généreront pas d'impact.





### 11.3.6. Visibilité depuis les routes secondaires

La cartographie qui suit localise les points de vue auxquels les photomontages suivants font référence. **Les points de vue relatifs aux routes secondaires sont indiqués en couleur orange.** Ils sont principalement situés au sein de la zone d'étude rapprochée, là où le réseau secondaire est dense et le plus impacté par le projet éolien. La totalité de ces points de vue est localisée sur les cartes de ZVI fournies dans la partie 7 « cartes et plans » (format A0).

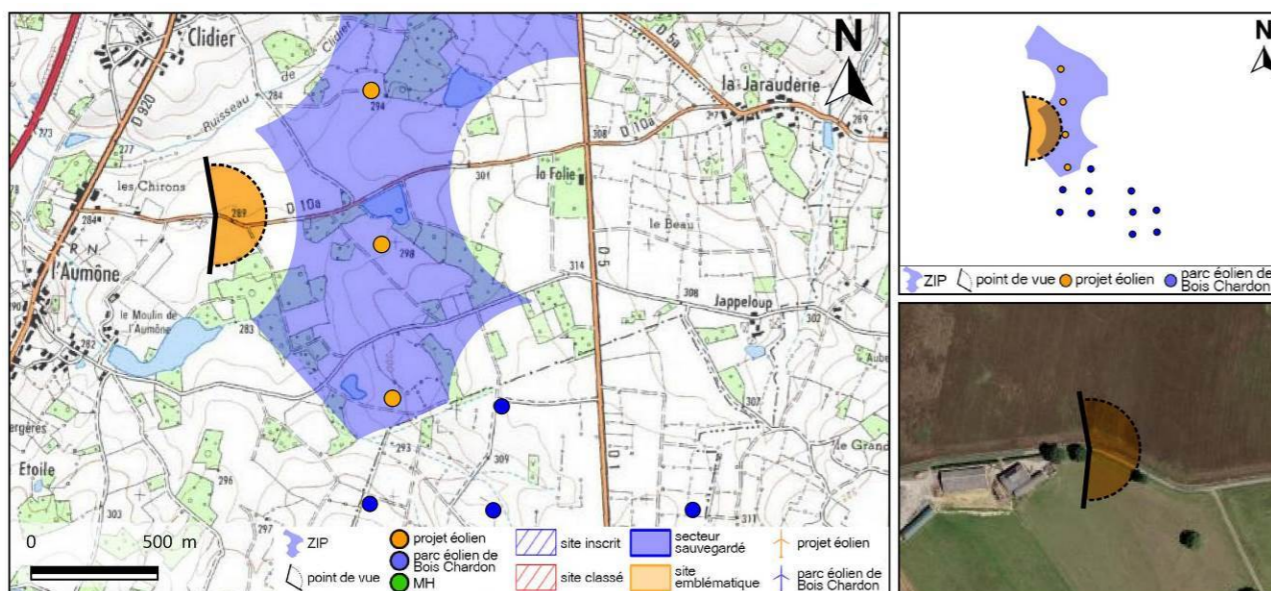


Carte 5 : Routes secondaires, localisation des points de vue correspondant aux photomontages





### (145) RD10A en sortie de l'Aumône à Mouhet 1/2



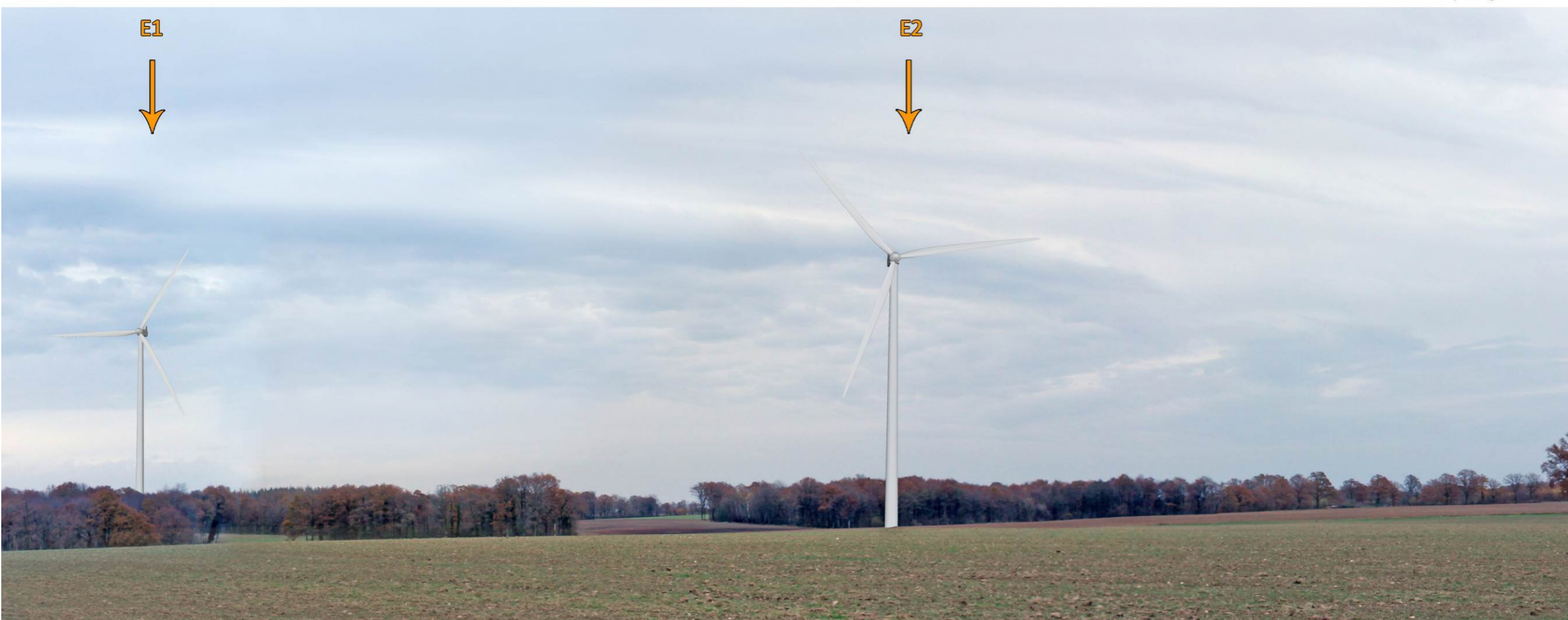
Angle du point de vue : 196° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E3) : 665 m

← - - - Eolienne du projet masquée ← - - - Eolienne du projet visible



Panoramique  
Bois Chardon

Vue équiangulaire NORD

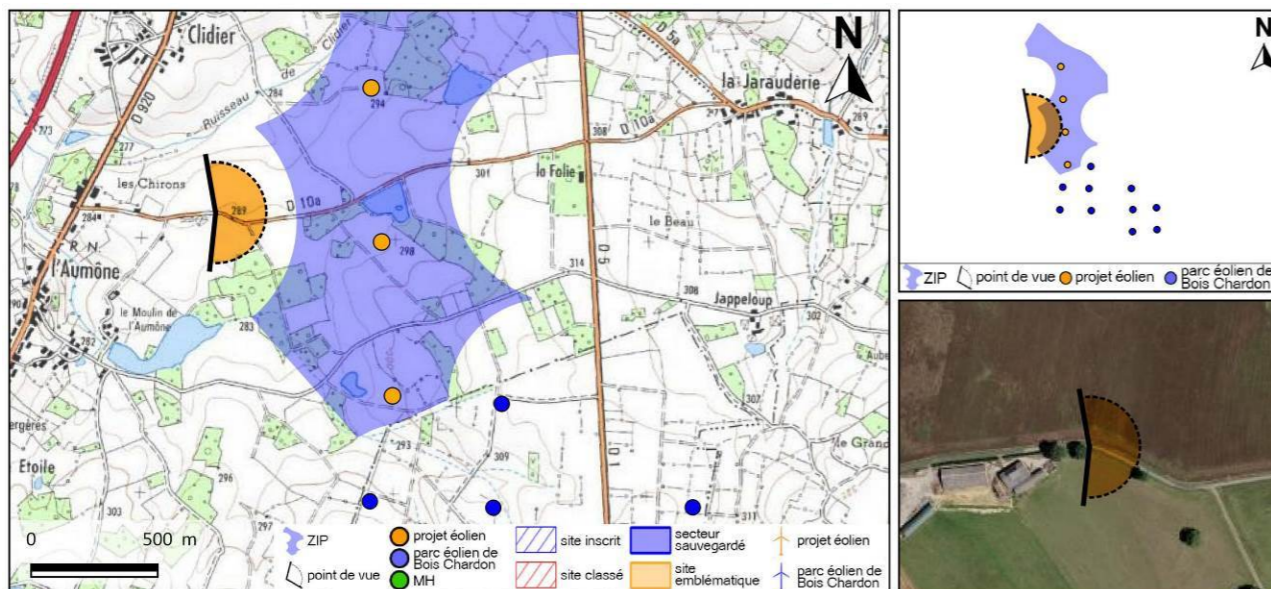


RD10A, liaison inter-bourg, route peu fréquentée. A la sortie de l'Aumône, le paysage ouvert permet de découvrir les éoliennes à peu de distance. Leur grande taille contraste fortement avec les éléments du paysage, notamment avec le bâti traditionnel proche de Clidier. Toutefois, le projet est perçu comme un prolongement du parc éolien de Bois Chardon. Sa composition en ligne est lisible.





### (146) RD10A en sortie de l'Aumône à Mouhet 2/2



Angle du point de vue : 196° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E3) : 665 m

← - - - Eolienne du projet masquée ← - - - Eolienne du projet visible



Panoramique

Bois Chardon

Vue équiangulaire SUD

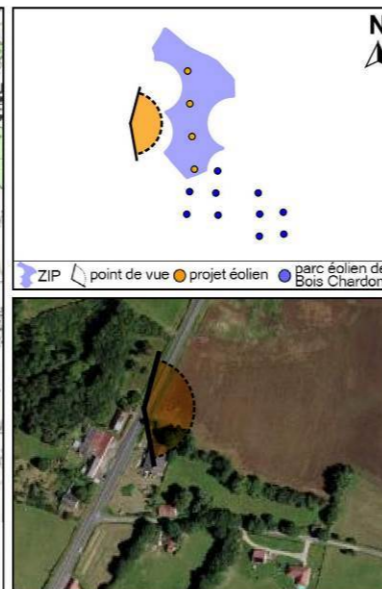
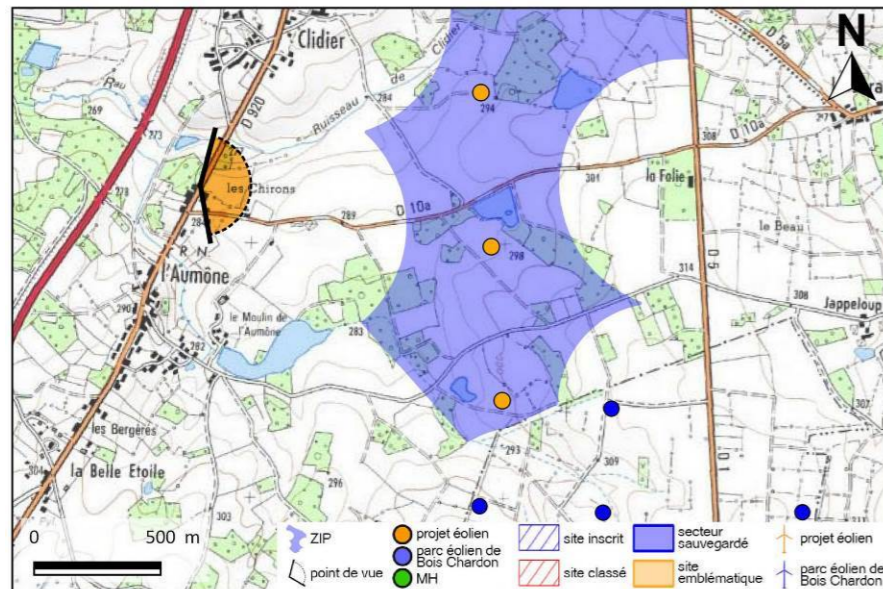


RD10A, liaison inter-bourg, route peu fréquentée. A la sortie de l'Aumône, le paysage ouvert permet de découvrir les éoliennes à peu de distance. Leur grande taille contraste fortement avec les éléments du paysage, notamment avec le bâti traditionnel proche de Clidier. Toutefois, le projet est perçu comme un prolongement du parc éolien de Bois Chardon. Sa composition en ligne est lisible.





**(147) Entre l'Aumône et Clidier 1/2**



Panoramique



Vue équiangulaire NORD

Angle du point de vue : 155° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E2) : 1165 m

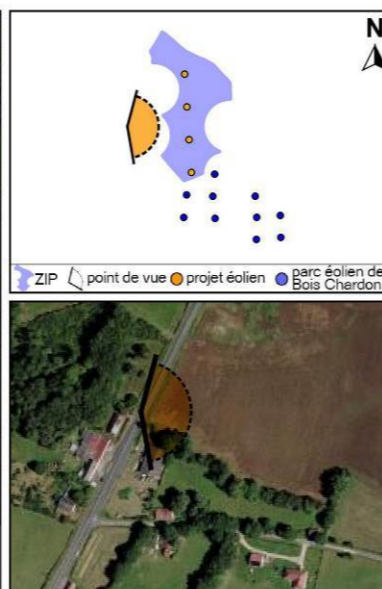
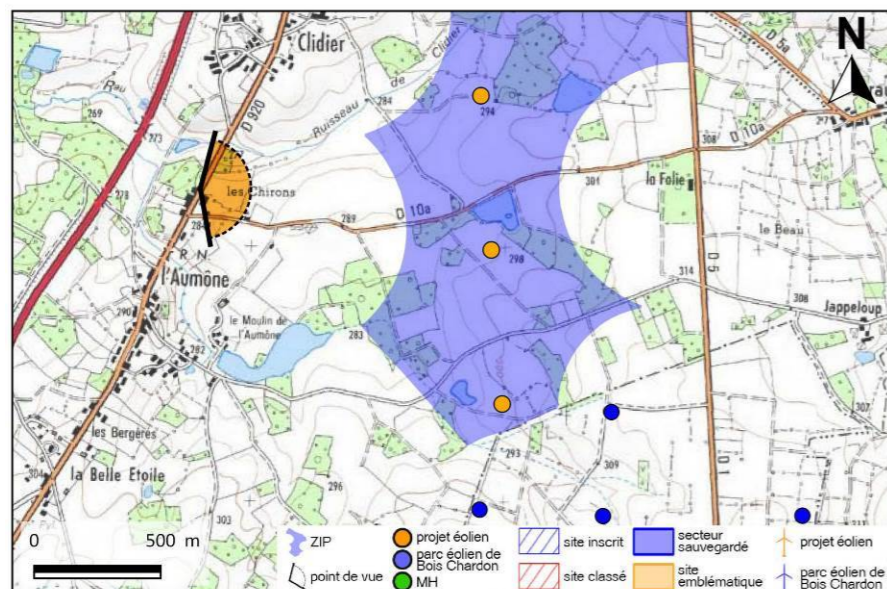
← - - - Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible







### (148) Entre l'Aumône et Clidier 2/2



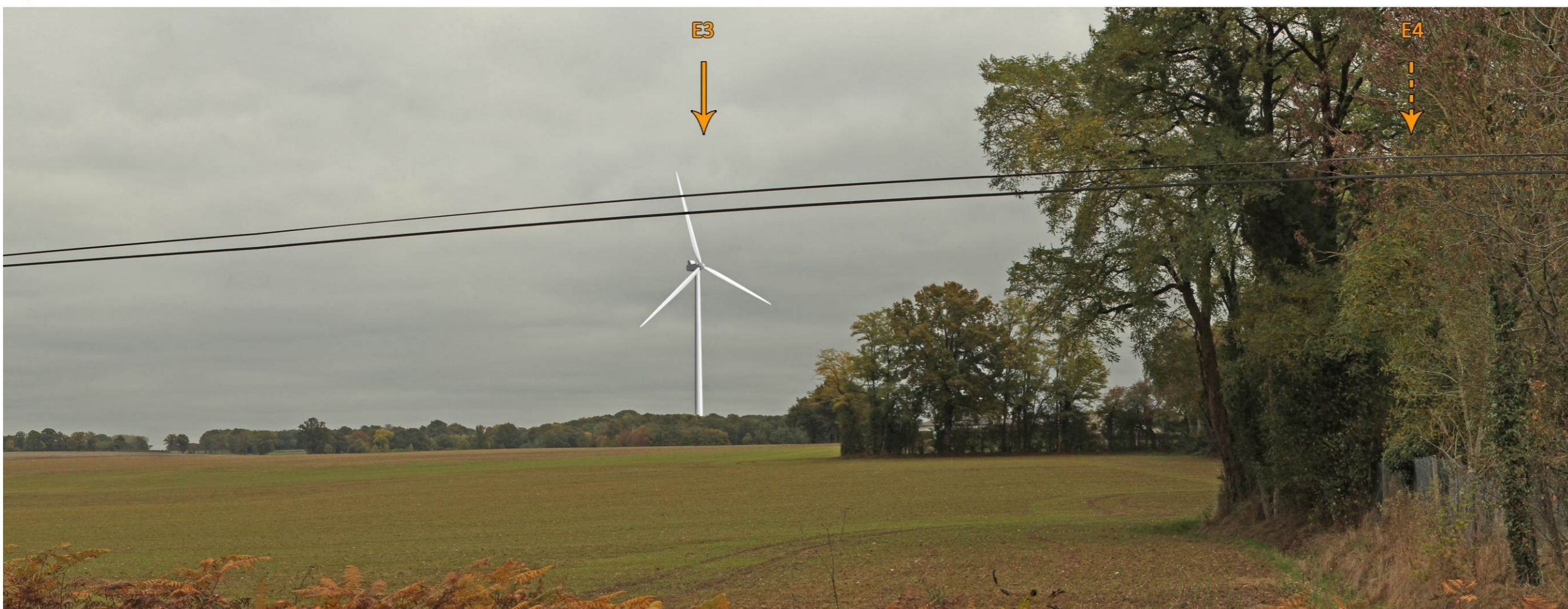
Panoramique



Vue équiangulaire SUD

Angle du point de vue : 155° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E2) : 1165 m

← - - - Eolienne du projet masquée   ← - - - Eolienne du projet visible

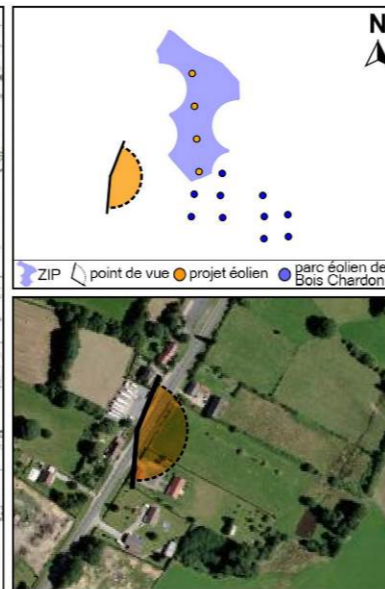
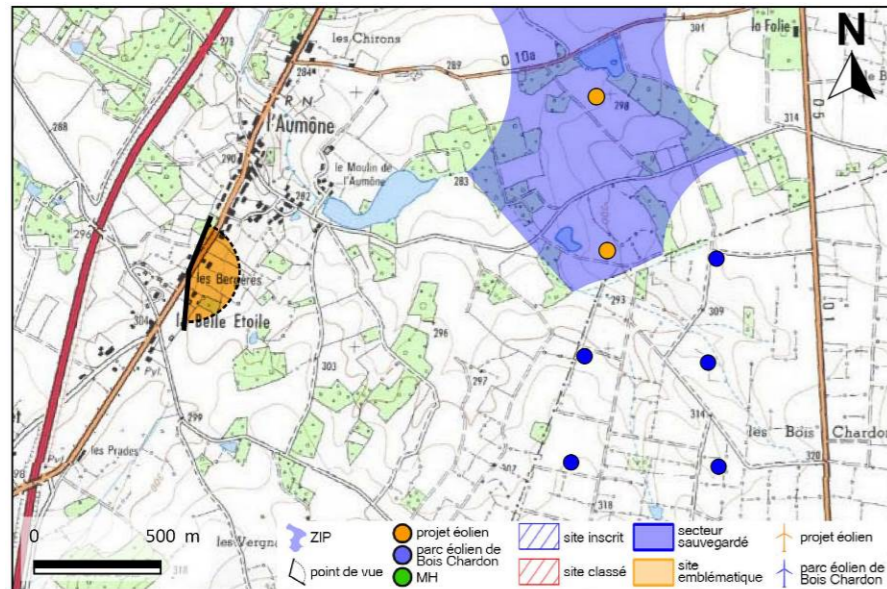


A la sortie de l'Aumône, la RD920 franchit le ruisseau de Clidier, avant de rejoindre le hameau Clidier installé en haut de pente. Trois éoliennes accompagnent le tracé de la route sans effet d'écrasement sur le micro-relief créé par le ruisseau. La 4e éolienne est masquée par une haie arborée.





### (149) Entre la Belle Etoile et l'Aumône 1/2



Panoramique

Angle du point de vue : 163° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E4) : 1650 m

↖ Eolienne du projet masquée   ↗ Eolienne du projet visible

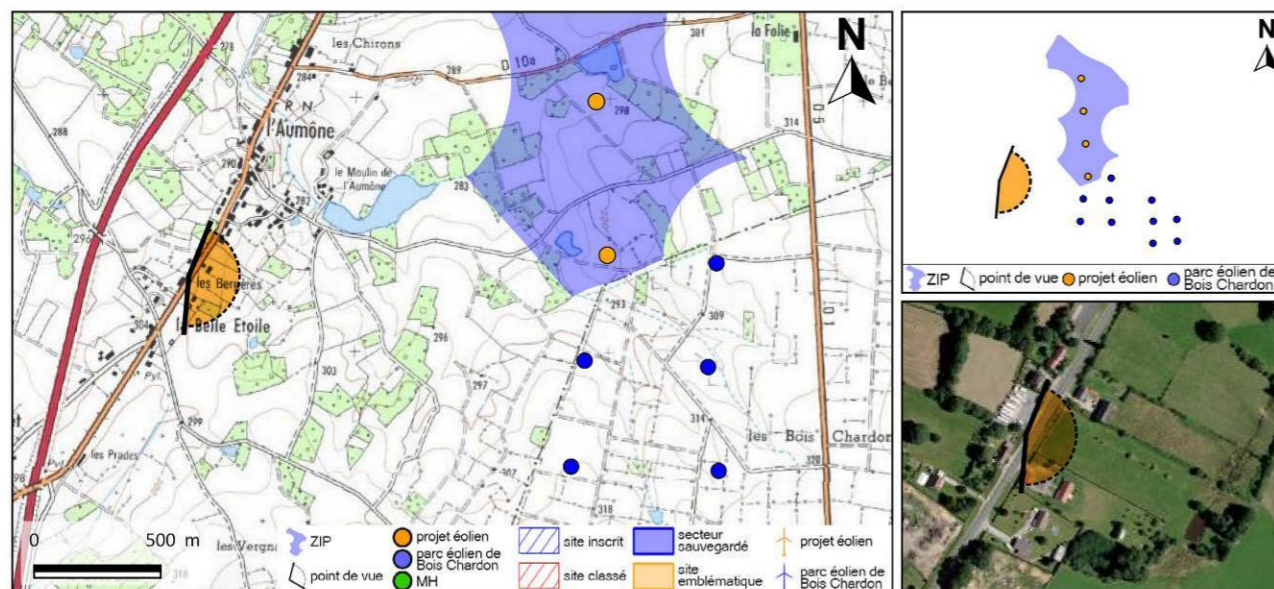
Vue équiangulaire NORD







### (150) Entre la Belle Etoile et l'Aumône 2/2



Angle du point de vue : 163° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E4) : 1650 m

← - - - Eolienne du projet masquée ← - - - Eolienne du projet visible



Panoramique

Vue équiangulaire SUD

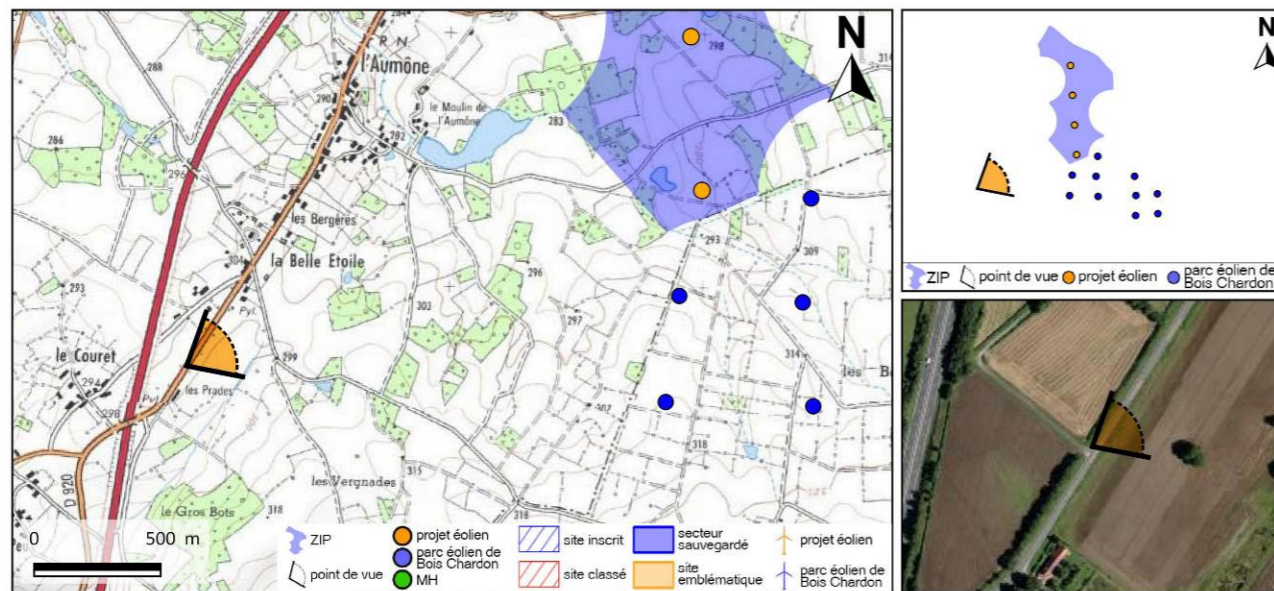


Le projet éolien prolonge le parc éolien de Bois Chardon. La taille des éoliennes crée un effet de perspective aux éoliennes du parc de Bois Chardon. Malgré de la proximité du projet éolien, on ne constate pas d'effet d'écrasement visuel sur les habitations. Depuis le même point de vue plus à droite, E4 apparaît comme appartenant au parc de Bois Chardon et n'apporte pas d'impact supplémentaire.



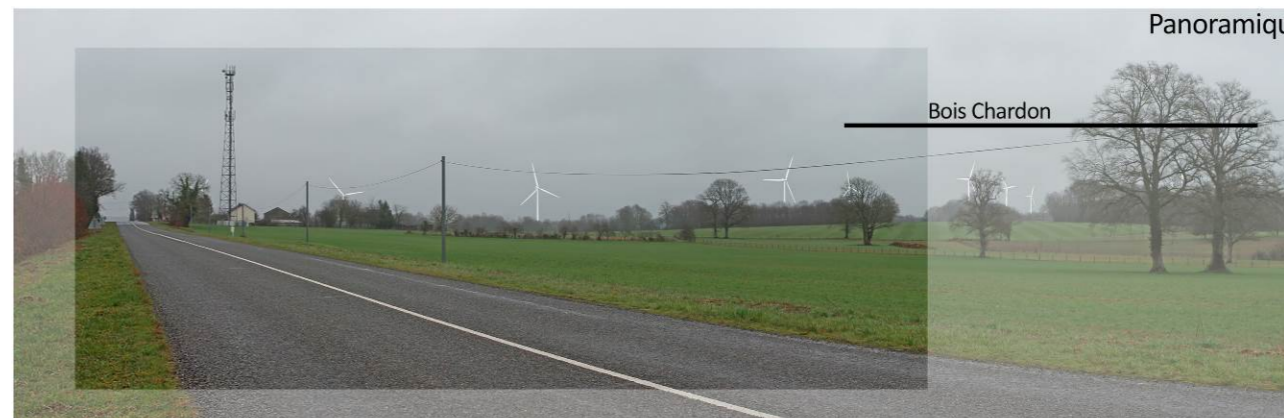


### (151) Sur la RD920 à l'approche de la Belle Etoile



Angle du point de vue : 81° ■ Distance à l'éolienne la plus proche (E4) : 2145 m

↖ Eolienne du projet masquée ← Eolienne du projet visible



Vue équiangulaire



RD920, liaison interdépartementale, route peu fréquentée. A l'approche de la Belle Étoile/l'Aumône, les bouchures ont disparu. Les arbres isolés rappellent l'ancien maillage du bocage et mettent en scène les pâtures. Plusieurs bosquets animent l'arrière-plan. Le projet éolien prolonge le parc DE Bois Chardon en direction du hameau sans effet d'écrasement de sa silhouette.